



Document de projet

**Gouvernement du Burundi /
Programme des Nations Unies pour le développement**

Agence d'exécution : NEX : Secrétariat Exécutif du conseil National de Lutte contre le SIDA

Partenaire national d'exécution : Ministère à la Présidence Chargé de la Lutte contre le SIDA

Titre du programme ou projet : « APPUI A L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ».

Brève description du Projet :

Par ce projet le PNUD fournira au Ministère à la Présidence chargé de la lutte contre le VIH/SIDA(MPLS) et au Secrétariat Exécutif Permanent du Comité National de Lutte contre le SIDA (SEP/CNLS) pour le compte du Gouvernement du Burundi, l'appui technique, le matériel et les équipements nécessaires pour que la lutte contre le VIH/SIDA s'intensifie notamment dans le milieu rural jusque là peu touché par les actions de prévention du VIH/SIDA et de prise en charge des malades du Sida .Le projet interviendra sur les cinq axes stratégiques définis par le Gouvernement à la suite de la revue à mi-parcours du Plan National 2002-2006 à savoir : la prévention, la prise en charge Médicale et Psychosociale , la prise en charge socio-économique, le renforcement des capacités institutionnelles , la gestion et la coordination de la réponse nationale au VIH/SIDA. Dix programmes prioritaires du Plan National 2002-2006 seront soutenus par le présent appui du PNUD à travers les acteurs nationaux , de la société civile et du secteur privé.

Bujumbura, Avril 2005

SOMMAIRE

PAGE DE COUVERTURE -----	1
SOMMAIRE -----	2
ABREVIATIONS -----	3
SECTION I : DESCRIPTION NARRATIVE -----	
<i>Partie I. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION</i>	
1.1: ANALYSE DE LA SITUATION ET DE LA REPONSE NATIONALE -----	4-10
1.1.1 : ANALYSE DE LA SITUATION_-----	4
1.1.2: LA REPONSE NATIONALE:-----	7
<u>II STRATEGIES</u> -----	12
Composante 1 : Intensification de la prévention de la transmission du VIH/SIDA au sein de la population générale et au sein des populations particulièrement vulnérable de la société -----	13
Composante 2 : Renforcement de la prise en charge psycho sociale et de la réduction de l'impact socioéconomique du VIH/SIDA-----	14
Composante 3 : Consolidation de l'appui à la coordination des partenaires-----	15
<u>III. ARRANGEMENTS DE GESTION</u> -----	15
• Modalité d'exécution -----	15
• Rôle et responsabilité des parties -----	15
1. le Gouvernement -----	15
2. le PNUD -----	16
3. les agences du SNU -----	16
4. les Ong et ASBL -----	17
• Cadre institutionnel de mise en œuvre -----	17
<u>IV SUIVI ET EVALUATION</u> -----	20
1. le mécanisme de suivi/évaluation-----	20
2. Calendrier des actions de suivi et responsables-----	20
3. Capitalisation, documentation et partage des leçons apprises par et à partir du Programme-----	20
<u>V : CONTEXTE JURIDIQUE</u> -----	22
<u>SECTION II :CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES</u> -----	21-39
<u>SECTION III : PLAN DE TRAVAIL 2005-2007 ET BUDGET</u> -----	40
<u>SECTION IV : Plan de travail annuel 2005</u> -----	45
ANNEXE : Termes de référence du personnel du programme -----	49

ABREVIATIONS

- **ABS** : Alliance Burundaise de lutte contre le Sida
- **ABUBEF** : Association Burundaise de Bien Etre Familial
- **AEB** : **Association des Entreprises du Burundi**
- **AGR** : **Activités Génératrices de Revenus**
- **ANSS** : Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et Sidéen
- **AP** : Appui au Programme
- **ARV** : Anti Rétro Viraux
- **ASBL** : Association Sans But Lucratif
- **ATRAPRABU** : Association des Tradi Praticiens du Burundi
- **BIT** : **Bureau International du Travail**
- **BSNF** : ?
- **CAFOB** : **Collectif des association Féminines et**
- **CAMEBU** : **Centrale d'Achat des Médicaments du Burundi**
- **CCC** : **Communication Pour le Changement de Comportement**
- **CED-Carita** : Centre d'Entraide et de Développement- Caritas
- **CEFOME** : Centre de Formation et de Recherche en Maladies Infectieuses
- **CILS** : **Comité Inter entreprise de Lutte contre le Sida**
- **CCP** : Cadre de Coopération Pays
- **CLS** : Comités Locaux de Lutte contre le Sida
- **CNLS** : Conseil National de Lutte contre le Sida
- **CP** : Chargé de Programme
- **CPLS** : Comité Provincial de Lutte contre le Sida
- **CSNRP** : Cadre stratégique National de Réduction de la Pauvreté
- **COCOLS** : Comités Communaux de Lutte contre le Sida
- **FAO** : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation
- **FAP** : Fonds d'appui au programme
- **FNUAP** : Fonds des Nations Unies pour la Population
- **FIM** : Financial information management
- **GIPA** : Global initiative for peopol with aids
- **GLIA** : Great Lacs Iniative on Aids
- **GVC** : Groupe de volontaires civiles
- **HCR** : Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- **IDH** : **Indice de Développement Humain durable**
- **IEC** : Information Education Communication
- **IST** : Infection Sexuellement Transmissibles
- **JNS** : **Journée Nationale du Sida**
- **JMS** : **Journée Mondiale du Sida**
- **MPLS** : Ministère à la Présidence chargé de la lutte contre le VIH/SIDA
- **NEX** : National Exécution
- **OAC** : Organisation à Assise Communautaire
- **OHCDHB** : Haut Commissariats des Droit de l'Homme aux Burundi
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **ONUSIDA** : Programme commun des Nations Unies contre le VIH/SIDA
- **ONG** : Organisation Non Gouvernemental
- **OSC** : Organisation à assise Communautaire
- **PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- **PM** : Pour Mémoire
- **PAN** : Plan d'Action National
- **PAP** : Programme d'Action Prioritaire
- **PIB** : **Produit Intérieur Brut**
- **PNLS/IST** : Programme National De Lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmises
- **PNLS/MST** : Programme National de lutte contre le sida et les Maladies sexuellement transmises
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **PSI/Burundi** : Population services International/Burundi
- **PTME** : Prévention de la Transmission Mère Enfant
- **PVVS** : Personnes Vivant avec le virus de Sida
- **RENAJES** : Réseau National des Jeunes contre le Sida
- **RNP** : Réseau national des personnes vivant avec le VIH
- **SEP/CNLS** : Secrétariat exécutif Permanent :Conseil national de lutte contre le Sida
- **SNU** : Système des Nations Unies
- **SRF** : Cadre stratégique des résultats
- **SIDA** : Syndrome d'immunodéficience Aquis
- **SPDF** : Fonds d'Appui pour le Développement du Programme
- **SWAA-Burundi** : Society for Women against Aids

- **UNDAF** : United Nations Development Assistance Framework
- **UNESCO**: Fonds des Nations Unies pour l'Education la Science et le Culture
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- **UNIFEM** : Fonds des Nations Unies pour les Femmes
- **USLS** : Unité Sectoriel de Lutte contre le Sida
- **VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine
- **VNU** : Volontaire des Nations Unies

SECTION I: DESCRIPTION NARRATIVE

Partie I. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION

1.1 Analyse de la situation

1. Pays enclavé de la région des Grands Lacs, le Burundi est peuplé d'environ 7,02 millions d'habitants (estimation 2003) et occupe le 16^{ème} rang parmi les pays d'Afrique subsaharienne les plus touchés par l'épidémie à VIH/SIDA.

Après plus 11ans de guerre et l'embargo qui l'a frappé à la suite des évènements de 1996 couplé au désengagement des bailleurs de fonds, le Burundi est actuellement dans une situation d'espoir réel de retour à la paix depuis l'entrée du CNDD/FDD au Gouvernement.

Dans ce contexte, la réhabilitation et la réintégration des populations sinistrées (réfugiés, déplacés, les rapatriés) sont parmi les principaux défis à relever. L'amorce du retour des bailleurs de fonds dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA est un signe d'espoir de la coopération en matière de Développement qui reprendra avec l'organisation d'élections libres, transparentes et équitables, permettant la reconstruction économique du pays.

2. Au Burundi 45,8 % de la population est âgée de moins de 15 ans et le taux de masculinité est de 48,3 %. Le taux de croissance démographique est de 2,1% alors que l'indice de fécondité est de 6,3 enfants/femme. L'évolution alarmante de l'épidémie du VIH au Burundi intervient dans un contexte de crise socio-économique, d'appauvrissement généralisé de la population (l'indice de pauvreté en milieu rural : 68,8 % ; Incidence de pauvreté en milieu urbain : 66,6 % ; Classement mondial selon IDH : 171^{ème} sur 175^{ème}), de dégradation des services de santé par manque de ressources et limitant par conséquent les capacités de réponse du gouvernement et ses partenaires. Selon le Rapport National sur le Développement Humain au Burundi de 2003 élaboré par le PNUD et le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction en chiffre, la plupart des indicateurs socio-économiques sont nettement inférieurs à la moyenne pour l'Afrique sub-saharienne avec un PIB/habitant de 90 \$ US.

3. Le contexte socioculturel est encore fortement marqué par des racines socioculturelles défavorables aux femmes avec un faible taux de scolarisation, des revenus plus faibles, une fréquence élevée des violences physiques et psychologiques, un régime successoral et matrimonial régie par le droit coutumier qui défavorise la femme , l'absence d'accès à la terre. Cette situation maintient la femme dans une situation de dépendance par rapport à l'homme, le VIH/SIDA y trouve un terrain favorable à son expansion.

Par ailleurs , la sexualité est un sujet tabou dans la société burundaise et cela engendre un manque de communication sur les questions relatives au sexe et à la procréation aussi bien entre les couples qu'entre les parents et les enfants. Certaines pratiques traditionnelles telles que le lévirat , le sororat , « gutera intobo » (une femme est courtisée par son beau-père), « gusobanya » (un homme qui courtise sa belle sœur en l'absence du frère), gusanura ivyasambutse, « réhabilitation des ménages détruits »

récupération des veuves de guerre par les hommes de l'entourage etc... persistent encore aujourd'hui et favorisent la propagation du VIH dans les familles surtout en milieu rural.

L'usage du préservatif rencontre des résistances chez la plupart des leaders religieux et traditionnels.

4. La Situation sanitaire est marquée par de nombreux indicateurs sanitaires préoccupants traduisant la régression de la qualité des services sanitaires entre 1990 et 2000 suite aux effets de la crise. Il s'agit notamment de l'espérance de vie à la naissance qui est passée de 51 ans en 1990 à 48 ans en 2001 et qui selon l'ONUSIDA sera de 39 ans (voire 34 ans) en 2010 si rien n'est fait.

Le taux de mortalité infantile est passé de 111 pour 1000 en 1993 , à 223 pour 1000 en 2000 et à 129 pour 1000 en 2002. La couverture vaccinale a chuté de 82% en 1993 à 48% en 1998 et elle est à 63% en 2003; la mortalité maternelle est passée de 790 pour 1000 naissances vivantes en 1993 à 826 pour 1000 naissances vivantes en 1999. Les dépenses publiques de santé/PIB à 0,65%. En 2001, le Ratio Médecins /Population était estimé à 1/20.400 (norme OMS : 1/10.000) et le ratio Infirmiers /Population à 1/2101 (norme OMS : 1/3000).

Cette situation pèse lourdement sur le plan socio-sanitaire dans la mesure où le VIH/SIDA entraîne un accroissement considérable des coûts de santé, une pression sur les hôpitaux et les structures de santé , une baisse de la qualité des soins. En l'absence des soins adéquats aux PVVS, une déstructuration de la cellule familiale laissant des orphelins (parfois chefs de ménage) et la réduction de la main d'œuvre la plus économiquement productive.

5. Depuis la déclaration du 1^{er} cas de SIDA au Burundi en 1983, le taux de séroprévalence dans la population générale n'a cessé d'augmenter et classe le pays en 13^{ème} position des pays d'Afrique subsaharienne les plus touchés par l'infection à VIH-SIDA. Le Sida est la première cause de mortalité chez l'adulte et une cause importante de décès chez les enfants. Avec une forte prévalence en milieu urbain à ses débuts, l'épidémie s'est rapidement propagée vers le monde rural où la séroprévalence est passée de 0.7% en 1989 à 3% en 2002 chez l'adulte. Le taux de séroprévalence en zone urbaine est passée de 11,3% en 1989 à 9,5% en zone urbaine. Selon les estimations de l'ONUSIDA pour 2003, la séroprévalence chez l'adulte est estimée à 6,0 %, le nombre d'adultes et enfants vivant avec le VIH/SIDA à 250.000, le nombre de décès dus au SIDA est estimé à 25.000 et le nombre d'orphelins à cause du SIDA à 200.000.

Les données les plus récentes (2003) en provenance des sites sentinelles de surveillance épidémiologique du Ministère de la Santé Publique confirment que la séroprévalence du VIH se stabilise en milieu urbain alors qu'on observe une allure galopante en milieu rural.

En 2003, la séro-prévalence du VIH chez les femmes enceintes dans les six sites sentinelles du pays se situait entre 2 % et 13.2%.

1.2 Analyse de la réponse nationale

1.2.1 Sur le plan organisationnel

Pour mieux faire face à cette situation, le gouvernement du Burundi a mis en place le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS) ainsi qu'un Ministère à la Présidence chargé de la Lutte contre le SIDA (MPLS). Ce nouveau cadre institutionnel vise à assurer une coordination de tous les intervenants, une mobilisation accrue de ressources et une visibilité plus grande du problème du VIH/SIDA. Dans cette perspective le mandat suivant a été donné au CNLS :

- Donner les grandes orientations et coordonner la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA,
- Aider et appuyer le Gouvernement dans la conduite des actions de lutte contre le VIH/SIDA,
- Susciter et encourager sur toute l'étendue du territoire du Burundi des actions susceptibles de soutenir la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et les stratégies définies par cette politique,
- Délibérer sur toutes questions relatives à la préparation, à l'établissement, à l'exécution et au règlement en matière de lutte contre le VIH/SIDA.

Le CNLS est dirigé par l'Assemblée Générale qui est l'organe suprême. Le bureau de coordination du CNLS est composé par le Président de la République, le Vice-président de la République et le Ministre chargé de la lutte contre le VIH/SIDA et joue le rôle de coordonnateur.

Le CNLS est doté d'un Secrétariat Exécutif Permanent (SEP/CNLS) qui est placé sous la tutelle du Ministre à la Présidence chargé de la lutte contre le SIDA (MPLS) et qui assure la gestion quotidienne des activités du CNLS, la coordination de la mise en oeuvre du Programme National et établit les liens entre le CNLS et les autres structures décentralisées sectorielles, provinciales, communales et locales.

Le SEP/CNLS veille à ce que les activités du PAN 2002 – 2006 montent en puissance au fur et à mesure que les différents opérateurs voient leur capacités renforcées. Un tel renforcement de capacités concerne deux catégories d'acteurs à savoir :

- Les entités responsables des plans d'actions aux niveaux national, provincial, sectoriel et local.
- Les agences d'exécution et les sous-traitants qui ont en charge l'essentiel de la réalisation du PAN.

Le Ministère à la Présidence chargé de la lutte contre le SIDA a quant à lui pour mission de :

- Concevoir et exécuter la politique nationale de lutte contre le SIDA,
- Susciter et encourager la participation active des administrations publiques et privées, des partenaires nationaux et internationaux dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA,

- Coordonner les activités de tous les partenaires nationaux et internationaux dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA,
 - Mobiliser les ressources nationales et internationales en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA,
 - Elaborer et exécuter en collaboration avec les ministères ayant la coopération et la Santé dans leurs attributions, la politique de coopération en matière de lutte contre le VIH/SIDA entre le Burundi et les partenaires internationaux,
 - Superviser le PAN suivant les orientations du CNLS
- Pour réaliser sa mission, le MPLS dispose des services du cabinet du Ministre. Le SEP/CNLS est l'organe exécutif du PNL/IST.

Il a pour mission notamment de :

- Préparer le plan d'action annuel budgétisé des activités de lutte contre le SIDA selon les orientations du CNLS,
- Susciter et appuyer la mise en place des structures décentralisées du CNLS,
- Assurer la gestion des fonds mis à la disposition du PNL/IST par l'Etat et les bailleurs de fonds conformément aux accords passés avec ces derniers, au manuel de procédures du PNL/IST et aux clauses du protocole d'accord et des conventions de financement passées avec les agences d'exécution,
- Organiser le transfert des ressources vers les structures du secteur public et privé, les Ong, les confessions religieuses, les associations et les communautés de base conformément aux procédures édictées par le Ministre de tutelle,
- Assurer un appui technique aux partenaires impliqués dans l'exécution du PNL/IST,
- Procéder aux évaluations périodiques participatives pour mesurer l'impact des activités menées en partenariat avec les structures concernées,
- Informer périodiquement le CNLS à travers le Ministère de tutelle sur l'état d'avancement de l'exécution du PNL/IST.

En vue de permettre au CNLS d'atteindre ses objectifs, des structures décentralisées ont été mises en place au niveau sectoriel (USLS), provincial (CPLS), communal (COCOLS) et local (CLS) en vue de coordonner l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des plans de lutte des structures administratives correspondantes .

1.2.2 Situation de la mise en oeuvre des 16 programmes Prioritaires du PAN 2002- 2006

Sur le plan opérationnel, la réponse du Gouvernement se traduit par la mise en œuvre du plan national d'action 2002-2006 qui comporte 16 programmes intégrés dans trois axes stratégiques : (1) la prévention de la transmission du VIH ; (2) l'amélioration du bien-être des personnes vivant avec le VIH-SIDA à travers leur prise en charge et la réduction de l'impact de la maladie sur les familles ; (3) le renforcement des capacités institutionnelles.

La récente évaluation à mi-parcours de l'exécution du PAN 2002-2006 a recommandé notamment au SEP/CNLS de renforcer le système d'information, les actions de

Communication pour le changement de comportement et l'implication du Secteur Privé dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Tenant compte de l'analyse de la situation précédemment décrite et des recommandations de l'évaluation du PAN 2002-2006 et conformément aux termes de l'accord cadre de coopération entre le PNUD et le Gouvernement du Burundi pour la période 2005 – 2007, le présent Programme comprend 5 composantes qui sont conformes aux 5 axes stratégiques suivant les recommandations de la revue à mi-parcours du plan national 2002-2006 de lutte contre le VIH/SIDA.

Le Programme appuiera la mise en œuvre de 10 programmes prioritaires suivants :

Axe A : Prévention

1. Réduction des comportements à risque par des actions de CCC sur les groupes cibles (P1).

Axe B : Prise en charge médicale et psychosociale

2. Amélioration des capacités de prise en charge psychosociale des PVVIH (P7).

Axe C : Prise en charge socio-économique

3. Promotion des droits humains et protection des PVVIH et des autres groupes vulnérables (P10),
4. Prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (P11),
5. Activités génératrices de revenus en faveur des PVVIH démunies et des autres groupes vulnérables (P12),

AXE D : Renforcement des capacités institutionnelles

6. Renforcement des capacités des associations et Ong nationales, régionales et locales (P13a),
7. Renforcement des capacités des organisations du secteur Privé (P13b),
8. Renforcement des capacités d'élaboration, de coordination et de suivi-évaluation des plan d'action sectoriels et des plans décentralisés (P14),

AXE E : Gestion et coordination de la réponse nationale

9. Renforcement du système d'information pour la gestion du plan d'action National (P15),
10. Renforcement de la coordination nationale (P16)

Le présent appui du PNUD aidera le Burundi à résoudre les problèmes identifiés auprès des bénéficiaires selon les axes ci-après.

a) Dans le domaine de la prévention

La tentation et le risque de relâcher la prévention sont souvent élevés au fur et à mesure que les programmes de prise en charge montent en puissance (à cause de la disponibilité des ARV). Cela d'autant plus que les nouveaux efforts à déployer sont importants pour faire face à l'attente légitime du plus grand nombre de malades éligibles à ces traitements. Alors que les efforts de prévention méritaient déjà largement d'être étendus à d'autres cibles notamment en raison des pesanteurs socioculturelles qui freinent la diffusion des messages de prévention et des conséquences économiques du VIH/SIDA.

Sur la base des résultats positifs du précédent projet, le présent programme appuiera différents réseaux nationaux de la société civile afin que le message de prévention parvienne aux différentes couches sociales pour générer « une société compétente face au VIH/SIDA » par les actions de conversations communautaires et de développement du leadership communautaire. Il s'agit des réseaux des Religieux, des Chefs Traditionnels, des Tradipraticiens, de l'Observatoire des droits des PVVIH, du RBP+, l'ABS, l'ANSS, la SWAA, Les Jeunes (RENAJES), Les Femmes (CAFOB), l'association des employeurs du secteur privé (AEB), GIPA et le Réseau des Leaders Educateurs pour la lutte contre le VIH/SIDA à l'enseignement primaire et secondaire actuellement soutenu par l'**UNESCO** et l'**ONUSIDA**.

L'action nationale de ces réseaux entraînera une extension des bénéficiaires du présent programme à l'ensemble de la population du Burundi.

Les sites du précédent Projet demeurent les zones de mise en œuvre du présent Projet.

b) Dans le domaine de la prise en charge clinique et psychosociale

Il est indéniable que ces derniers temps, de nombreux partenaires soutiennent les efforts du Burundi en matière de lutte contre le VIH/SIDA dans des projets et programmes comme l'Initiative Burundaise d'accès aux ARV (RIBUP) financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, l'initiative 3 x 5 soutenu techniquement par l'OMS, le PMLSO soutenu par la Banque Mondiale. Ces initiatives ont permis au Burundi de mettre sous ARV environ 5000 patients en 2004 sur les 25.000 qui en ont besoin. Le programme prévoit la mise sous AVR de 12500 patients en 2005 et 25.000 en 2006.

Malgré ce soutien financier dont bénéficie le Burundi dans le domaine de la prise en charge des PVVIH notamment par les ARV, les ruptures en réactifs sont encore trop fréquentes et des efforts supplémentaires doivent être fournis pour améliorer les circuits de distribution des réactifs et des médicaments et la prescription des médicaments non selon les algorithmes nationaux élaborés. Cette situation risque à terme de compromettre ces programmes et anéantir la rentabilité des importants financements engagés.

L'examen des causes de cette situation fait ressortir la nécessité de renforcer la capacité des prescripteurs et des responsables des commandes et de la gestion des

médicaments, des réactifs et autres fournitures au niveau des structures impliquées dans ces programmes.

De même la nécessité de renforcer l'adhésion des malades au traitement par les ARV par un appui communautaire est évident afin de permettre un retour rapide et durable des bénéficiaires dans les circuits socio économiques.

c) Dans le domaine de la réduction de l'impact socio-économique

La grande pauvreté de la population et particulièrement celles des PVVIH, des Orphelins et autres groupes vulnérables impose de poursuivre et d'améliorer la stratégie de soutien aux AGR initiée par le PNUD et soutenue actuellement par d'autres partenaires. Un accent sera mis sur la pérennisation des financements et l'élaboration d'une politique nationale dans ce domaine sur la base des acquis du projet AP/SIDA. Ce document élaboré par le SEP/CNLS sera l'instrument de référence pour tous les intervenants dans ce domaine afin d'assurer une harmonisation des interventions.

En l'absence d'information sur l'impact économique du SIDA au Burundi, le présent soutien prévoit la conduite d'études d'impact du VIH/SIDA sur certains secteurs socioéconomiques importants comme l'Education, le Secteur Privé et l'Agriculture.

Les données recueillies permettront (notamment avec les projections qui sont faites à l'occasion de telles études) de :

- Mieux cibler et mieux argumenter le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Renforcer l'engagement des secteurs concernés dans la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Renforcer le partenariat au sein du SNU grâce à la collaboration qui sera instaurée dans le cadre du Groupe Thématique ONUSIDA à l'occasion de ces études.

d) Au niveau du renforcement des capacités institutionnelles

Il est heureux de constater qu'en renforcement des actions du PNUD, le SEP/CNLS bénéficie actuellement d'appuis importants en vue du renforcement de sa capacité de coordination de l'ensemble des interventions et des intervenants au Burundi.

Cependant force est de constater que la coordination des activités mise en place par le CNLS au niveau provincial doit être renforcée notamment en milieu rural où l'épidémie progresse à vive allure et où se trouve 90% de la population. Cette coordination est d'autant plus nécessaire que de plus en plus de partenaires interviennent actuellement dans le milieu rural.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le nouveau projet 2005-2007 qui fait suite au programme BDI/02/003/01/99 « Appui au Programme de lutte contre le SIDA » qui a couvert la période 2002-2004. Les acquis du Projet AP/SIDA seront consolidés et des

innovations introduites en matière de prévention et de réduction de l'impact socioéconomique du VIH/SIDA sur les individus, les familles et les communautés du Burundi.

Les bénéficiaires du programme sont les jeunes, les femmes, les PVV, les orphelins, les populations sinistrées de guerre, les travailleurs à travers les collectifs de la société civile impliqués dans la lutte contre le SIDA.

II – STRATEGIES

Pour la période 2005 – 2007, sur la base des nouveaux besoins exprimés par les partenaires nationaux et tenant compte des résultats positifs du projet **BDI/02/003/01/99 « Appui au Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA/IST »**, le PNUD a choisi d'axer son intervention dans la poursuite au soutien à la mise en oeuvre du Plan National d'Action (PAN) 2002-2006 du CNLS.

Dix programmes prioritaires sur les 16 du PAN seront concernés par le présent appui du PNUD au BURUNDI .Il s'agit des programmes suivants : P1, P7, P10, P11, P12, P13, P14, P15, P16 comme précédemment indiqué.

Dans son élaboration, le présent Programme d'intensification de la lutte contre le VIH/SIDA s'est strictement conformé aux principes d'engagement du PNUD que sont :

- l'équité,
- la transparence,
- l'innovation,
- la complémentarité interne
- le partenariat et mobilisation des ressources,
- l'articulation avec la mission de l'ONUB.

De plus les actions proposées sont aussi bien stratégiques qu'opérationnelles avec une cohérence interne aux différents programmes du PNUD/Burundi.

Enfin conformément aux souhaits de la partie nationale représentée par le MPLS et le SEP/CNLS et sur la base du Programme pays convenu entre le Burundi et le PNUD pour 2005-2007, le présent Programme s'est conformé aux stratégies nationales de Lutte contre le VIH/SIDA dont les trois axes constituent ses composantes.

COMPOSANTE I Renforcement du leadership et des capacités des structures nationales de coordination , des organisations de la société civile , des réseaux communautaires et des PVVIH.

Cette composante sera mise en œuvre à travers :

1- La Consolidation de l'appui à la coordination de la réponse nationale

Compte tenu du nombre important de partenaires qui appuient actuellement la coordination du CNLS, le PNUD va soutenir les activités suivantes :

- l'évaluation du PAN 2002 – 2006,
- l'élaboration du PAN 2007 – 2010,
- le renforcement de la collecte et la gestion (traitement et diffusion) des informations sur le VIH/SIDA qui seront produits notamment au cours du présent projet.

2- L'appui aux réseaux nationaux de la société civile précédemment cités à la page 10 du présent rapport afin d'étendre le bénéfice du projet à l'ensemble de la population burundaise en réponse à la demande d'extension du projet fortement exprimée par les partenaires nationaux du PNUD.

Un soutien sera apporté à la mise en place et au fonctionnement du prochain Comité Inter-entreprise de Lutte contre le VIH/SIDA du Burundi (**CILS/B**) en vue de renforcer l'engagement du secteur privé burundais la lutte contre le VIH/SIDA. Ce soutien s'inscrit en appui au SEP/CNLS pour opérationnaliser une des recommandations de la récente revue à mi parcours du PAN 2002-2006.

3- Le renforcement de la stratégie de communication est un axe important du présent projet au regard de la faiblesse de la communication reconnue par la récente revue à mi parcours du PAN 2002-2006. L'opportunité de l'existence d'une politique nationale en la matière sera saisie par le PNUD pour mobiliser, soutenir et impliquer plus que par le passé, les professionnels des médias dans la lutte contre le VIH/SIDA.

L'instauration de la lutte contre le VIH/SIDA notamment la Prévention de la transmission du VIH à la radio de l' **ONUB** qui est la Mission des Nations Unies au Burundi. Ce faisant le PNUD renforcera d'avantage le PARTENARIAT au sein du SNU, avec la radio nationale et les 5 radio de proximités partenaires de la radio ONUB. Il en sera de même avec les radios rurales déjà partenaires du PNUD.

La stratégie nationale de communication pour le changement de comportement en matière de lutte contre le VIH/SIDA au Burundi mise en place par le Ministère à la Présidence Chargé de la lutte contre SIDA en octobre 2004 bénéficiera de l'appui du PNUD et la Radio de la Mission des Nations Unies au Burundi (ONUB) permettant son opérationnalisation.

COMPOSANTE II. Renforcement des capacités de planification , mise en œuvre et de suivi-évaluation de la réponse nationale

Cette composante sera mise en œuvre par :

1) l'accompagnement de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté (CSLP) complet en cours de finalisation dans la perspective de faire bénéficier la lutte contre le VIH/SIDA des ressources dont le Burundi bénéficiera lors de la remise de sa dette. Dans cette perspective, le Burundi mène des efforts actuellement dans le cadre de l'accès aux bénéficiaires de l'initiative PPTTE. Le PNUD a contribué à l'intégration du VIH/SIDA dans le **CSLP** du Burundi.

Des études d'impact du VIH/SIDA sur certains secteurs socio-économiques seront menées dans le cadre de ce projet. Les secteurs de l'Education, de l'Agriculture et des Entreprises Privées ont été retenus.

La collaboration avec les agences du SNU notamment la **FAO** , le **BIT** , l' **UNESCO** et l'**UNICEF** sera requise dans la conduite de ces études au regard de leurs mandats respectifs. Les résultats vont appuyer ce plaidoyer en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA au Burundi.

2) L'appui à décentralisation initiée dans le cadre du précédent projet sera poursuivie pour couvrir d'avantage les populations rurales à travers les communes.

3) L'appui aux initiatives d'accompagnement communautaire des prise en charge des PVVIH sous ARV en appui à initiative 3 X 5 en collaboration avec l'**OMS** et les autres Partenaires intéressés. Le soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables.

4) L'appui à la protection et à la promotion des droits des PVVIH et des OEV, à travers la sensibilisation des leaders communautaires, des parlementaires et un soutien important à l'Observatoire des droits des PVVIH. L'OHCDHB le **PNUD** et les autres partenaires intéressés, renforceront leur partenariat à cette occasion.

5) La prévention et le soutien aux femmes victimes de violences sexuelles se fera en collaboration avec le **Programme GENRE du PNUD** et les autres Partenaires intéressés. Des actions de prévention et de soutien à la prise en charge(par l'accompagnement communautaire) du VIH/SIDA seront également menées au bénéfice des **populations sinistrées** (réintégrés, réfugiés et déplacés) en collaboration avec le **HCR** et les autres partenaires intéressés.

6)Le soutien aux financements des Activités Génératrices de Revenus (AGR) sera poursuivi avec une attention particulière l'élaboration de stratégies pour la pérennisation des projets soutenues et à l'adoption d'outils nationaux utilisables par tous les partenaires intéressés par cette composante du Projet d'appui du PNUD. De même, l'évaluation des différentes approches des AGR développées par les partenaires et la documentation des leçons apprises des deux précédents Projets seront réalisées.

III – ARRANGEMENTS DE GESTION

a) Modalités d'exécution

En tenant compte de la situation de post-conflit à laquelle le pays se trouve confronté actuellement et dans l'attente de la reprise prochaine de la coopération pour le développement, le présent projet tient compte dans la proposition de la structure de gestion, de l'expérience acquise lors de la gestion en exécution nationale du précédent projet et de la volonté de réaliser toutes les activités ciblées, de mobiliser et d'intégrer des ressources à travers trois modalités que sont le partage des coûts (cost-sharing), les fonds d'affectation spéciale (trust-fund) et les financements additionnels pour les bailleurs de fonds qui seront intéressés à s'associer à ce projet en gardant une administration séparée de leur ressources.

En raison de l'expérience accumulée depuis plus de six ans et des leçons tirées lors de l'exécution des projets antérieurs, la modalité de mise en œuvre retenue par le PNUD est l'exécution nationale.

b) Rôle et responsabilité des parties

Les principaux partenaires impliqués dans ce projet sont d'une part le Gouvernement du Burundi (i), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (ii), les agences du SNU, autres donateurs et partenaires éventuels et d'autre part (ii), les structures associatives du Burundi.

Afin de garantir les meilleures chances de succès et obtenir des résultats pouvant réduire la propagation et les conséquences socioéconomiques du VIH/SIDA sur le Burundi, chacune des parties veillera au respect du cadre national de coordination et de suivi-évaluation, au partage d'expériences, à la dissémination des leçons apprises, à la promotion des expériences réussies, à la circulation de l'information et mobilisera les ressources pour la consolidation et l'élargissement de la réponse nationale de lutte contre le VIH/SIDA au Burundi.

1) Le Gouvernement

Le Gouvernement après l'expression de son engagement par la création du MPLS devra notamment à travers le SEP/CNLS, s'impliquer à tous les niveaux d'exécution de ce programme et plus spécifiquement:

- Abriter le projet d'appui à l'intensification de la lutte contre le VIH/SIDA,
- Nommer le Directeur National,
- Participer au recrutement du personnel ;
- Etablir les contrats de consultance et/ou de sous-traitance avec les organisations/Institutions chargées de la réalisation de certaines activités selon les arrangements convenues entre les parties prenantes ;
- Coprésider, aux côtés du PNUD, les Comités de pilotage
- Impliquer tous les secteurs pour capitaliser et rendre synergiques les efforts de mobilisation sociale et de communication ;
- Assurer l'élaboration du plan de travail et budget à soumettre au PNUD ,

- Assurer la gestion globale aussi bien financière, administrative que substantive du Programme ;
- Effectuer le suivi régulier, de la réalisation des activités et des produits du Programme ;
- Participer à l'évaluation du Programme ;
- Approuver certaines révisions budgétaires ;
- Produire tous les rapports tels que prévus : de suivi, d'évaluation, narratif , d'avancement et financiers
- Effectuer le suivi financier et produire les justifications nécessaires ; et
- Participer à la conduite et au suivi des activités de mobilisation des ressources

2) Le PNUD

En collaboration étroite avec le Gouvernement, le PNUD aura pour tâche principale de s'assurer de la réalisation des résultats du Programme à travers la mise en œuvre des activités en :

- Suivant la gestion budgétaire du Programme,
- Participant aux réunions des comités de pilotage,
- Procédant aux différentes révisions budgétaires du Programme,
- Conduisant le suivi et l'évaluation du Programme,
- Appuyant le plaidoyer pour la mobilisation de ressources additionnelles,
- Favorisant la coordination de la mise en œuvre des actions communes en liaison avec le **Groupe Thématique ONUSIDA**,
- Appuyant le plaidoyer des résultats du Programme,
- Recrutant les expertises nécessaires à la mise en œuvre adéquate du Programme,
- Proposant des arrangements de gestion efficace pour faciliter la mise en œuvre des activités,
- Mettre en place des mesures d'accompagnement pour faciliter la modalité NEX en collaboration avec le gouvernement.
- Participant en collaboration avec le Gouvernement aux évaluations des activités des agences de mise en œuvre du programme dont les efforts seront conjointement appuyés par le PNUD et le Gouvernement.

3) Les Agences du SNU et autres donateurs

En étroite collaboration avec le Gouvernement, elles auront pour tâche principale de s'assurer de la réalisation des résultats du Programme en :

- Se concertant avec le PNUD et signer si nécessaire les lettres d'accord type sur leurs apports à la réalisation du Programme,
- Assurant la mise à disposition des ressources,
- Suivant la gestion budgétaire du Programme,
- Participant aux réunions des comités de pilotage,
- Participant au suivi et à l'évaluation du Programme,
- Contribuant à la mobilisation de ressources additionnelles,

- Favorisant la coordination de la mise en œuvre des activités communes en liaison avec le Groupe Thématique ONUSIDA.

4) Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations Sans But Lucratifs (ASBL) y compris les structures confessionnelles, traditionnelles, celles des responsables locaux,

Elles devront capitaliser leurs expériences, documenter leurs approches, favoriser des partenariats formels dans des zones et domaines de compétences respectifs, tout en consolidant leurs capacités, développant leurs capacités de gestion, de suivi et d'évaluation en :

- Elaborant et mettant en œuvre leurs plans d'action de manière concertée,
- Participant activement à la mise en œuvre du Programme selon leurs domaines de compétence et d'intervention respectifs,
- Préparant leurs requêtes selon les formats requis pour les structures concernées,
- Exécutant les activités relatives aux contrats conformément aux procédures en vigueur,
- Produisant des rapports techniques et financiers selon les formats requis par le SEP/CNLS
- Participant aux réunions des comités de pilotage,
- En acceptant de se soumettre aux exercices d'audit et de contrôle financiers préconisé par l'agence d'exécution.
- Conduisant le suivi et l'évaluation de leurs activités en collaboration avec l'équipe technique du Programme,
- Participant au plaidoyer , à la visibilité et à la documentation des leçons apprises du Programme
- Appuyant les activités de mobilisation de ressources additionnelles.

c.) Cadre institutionnel de mise en œuvre du projet

- Au niveau central

Les principaux organes de gestion, de suivi et évaluation des résultats assignés à ce projet sont les suivants :

- Comité de pilotage :

Ce Comité sera chargé de déterminer les grandes orientations du projet, d'examiner et de valider, le plan annuel d'activités, les rapports d'avancement et de formuler les recommandations selon les procédures, les exigences des partenaires et les priorités rencontrées sur le terrain. Il veillera à la mise en œuvre des recommandations des évaluations . Il va assister dans la mobilisation des ressources conformément aux objectifs assignés au Programme et au Plan d'Action National .

Son ouverture sur la Société civile est une garantie pour l'élargissement de la réponse à la communauté de base, aux respects des efforts de décentralisation des activités vers les niveaux intermédiaires et périphériques.

Il sera ainsi composé de :

- Le Représentant Résident du PNUD ou son Délégué : **Président**
- Le Ministre à la Présidence chargé de la lutte contre le sida ou son représentant : **Coprésident**
- Le coordonnateur de l'ONUSIDA (UCC);
- Le Maire de Bujumbura ou son représentant,
- Le Responsable de l'USLS de la santé ;
- Le Représentant du Ministère du Plan ;
- Le Représentant de l'ANSS ;
- Le Représentant, de SWAA Burundi ;
- Le Représentant de l'Alliance Burundaise de lutte contre le SIDA ;
- Le Représentant du Réseau des PVVS ;
- Collectif des associations des jeunes
- Collectif des associations féminines
- Le Représentant de la Ligue Iteka ;

Le secrétariat technique de ce comité sera assuré par le Directeur National.

Le comité de pilotage se réunira 3 fois par an et autant de fois que de besoin.

Ce comité peut être étendu si besoin aux représentants des Ministères Techniques Stratégiques et des donateurs intervenant dans le cadre du projet d'appui à l'intensification de la lutte contre le SIDA.

- L'exécution technique de l'appui au programme

Le comité de Pilotage s'appuiera sur le comité technique pour assurer la gestion quotidienne du projet. Il bénéficiera de la part de ce comité technique de tout appui nécessaire allant dans le sens de la facilitation de la mise en œuvre des activités. Il sera composé de :

- Directeur national
- Chargé de programme VIH/SIDA du PNUD
- Le point focal PNUD au MPLS
- Coordonnateur national
- Assistant administratif.

Le comité technique se réunira au moins une fois par mois et autant de fois que de besoin pour examiner l'avancement des activités, les questions à résoudre et lever si nécessaire tout obstacle rencontré par le projet.

L'équipe technique exécutera les activités sur la base d'un plan d'action annuel et des plans d'action trimestriels approuvés par le Directeur National et transmis au PNUD. Elle soumettra des rapports narratifs et d'avancement sur l'état des réalisations, les difficultés rencontrées et proposera si nécessaires des solutions.

Cette équipe comprendrait :

Equipe d'appui à la coordination nationale

- Coordonnateur national
- Expert national en mobilisation communautaire et réseau associatif
- VNU international en gestion des microprojets
- Un Expert National spécialiste en suivi-encadrement des initiatives de la société civile et du secteur privé
- Expert national en plaidoyer et communication pour le changement de comportement (ccc).

Personnel administratif d'appui

- 1 Assistant Administratif et financier
 - 1 Secrétaire de Direction
 - 1 secrétaire pour le projet
 - **Chauffeurs (2)**
 - 1 coursier
- **Au niveau décentralisé**, la coordination des activités est du ressort du Comité Provincial de Lutte contre le Sida (CPLS) et des Comités Communaux de lutte contre le SIDA.

Le comité provincial s'appuiera sur l'équipe technique provinciale recrutée pour la gestion quotidienne des activités du programme d'appui.

L'équipe technique exécutera les activités sur la base d'un plan d'action annuel et des plans d'action trimestriels approuvés par le CPLS et transmis au SEP/CNLS par l'intermédiaire des autorités concernées. Elle soumettra des rapports narratifs et d'avancement sur l'état des réalisations, les difficultés rencontrées et proposer des solutions appropriées.

Cette équipe provinciale d'appui comprend :

- Un Conseiller technique provincial (4 CTP)
- **Des** encadreurs des COCOLS (18)
- Un(e) secrétaire comptable pour les CPLS (4)
- **Un Chauffeur (4)**

Cette équipe est la cheville ouvrière du Comité Provincial de Lutte contre le Sida . Elle est placée sous l'autorité directe du Président du Comité Provincial ou Municipal de lutte contre le SIDA et travaillera à la planification de la réponse de chaque province , de la Mairie de Bujumbura , des communes et des zones de la municipalité de BUJUMBURA. Elle assure la coordination des acteurs et intervenants et la promotion des initiatives communautaires (projets d'envergure, micro-projets) au niveau de leurs provinces respectives.

IV – Suivi et Evaluation

1) Le mécanisme de suivi / évaluation

Le comité de pilotage (voir composition ci- haut) aura un rôle important dans le suivi de la mise en œuvre du plan de travail. Ses tâches principales consistent à analyser et donner des avis pertinents sur les rapports d'avancement produits par l'équipe du programme, faire des recommandations sur l'amélioration de la mise en oeuvre du Programme à l'endroit des différentes parties. La tenue régulière de ses réunions lui permettra d'assurer son rôle, de cadrer et réorienter les activités du Programme .

2) Calendrier des actions de suivi et responsables

Le suivi des indicateurs de résultats sera assuré par le coordonnateur National, Directeur du Programme et le chargé de programme du PNUD.

Le Programme fera l'objet, si nécessaire, d'un examen tripartite annuel (ce n'est plus un exercice obligatoire): Gouvernement, société civile et bailleurs de fonds. Le premier de ces examens se tiendra dans les douze mois suivant le démarrage du Programme. Le Directeur National est responsable de la préparation des rapports d'évaluation et d'avancement.

Au terme de chaque année, un rapport détaillé sera établi en vue de son adoption par le comité de pilotage.

Au terme du Programme un rapport final sera rédigé. Un avant projet de ce rapport sera remis au PNUD au moins un mois avant l'examen final. Le Programme fera l'objet d'une évaluation en profondeur quatre mois avant sa clôture. L'organisation, les modalités et la date de cette opération seront arrêtées après consultation entre les parties qui, dans cet exercice prendront en compte les différentes mesures contenues dans les notes techniques relatives à l'intégration des dimensions Genre et de Droits de l'Homme.

3) Capitalisation, documentation et partage des leçons par et à partir du Programme

La manière dont les différentes parties comptent dégager et tirer profit, de documenter et partager les leçons apprises de ce Programme sur différents niveaux est la suivante :

- Intégration des résultats et recommandations de la revue approfondie du précédent Projet (opérée par des experts indépendants), dès le processus de formulation du Programme. La problématique du VIH/SIDA doit être

considérée comme une thématique transversale et en même temps une composante de la lutte contre la pauvreté.

- Des formations documentées seront les moyens propices pour partager les leçons tirées à partager entre les parties prenantes.
- Par une action continue du Gouvernement et du PNUD, le Programme sera l'occasion de mettre en place une stratégie de mobilisation de ressources additionnelles ainsi qu'une stratégie pertinente de communication à la dimension des efforts à entreprendre dans la création d'un environnement favorable à l'élargissement de la réponse. Il s'agira en même temps de mettre en place une stratégie de sauvegarde et de pérennisation des acquis du Programme en tenant compte des ressources financières limitées disponibles pour mettre en place des actions ciblées et stratégiques.
- Le Programme tirera profit et documentera les leçons apprises de la coopération entre le PNUD et le Gouvernement notamment dans le suivi de la mise en oeuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté d'autant plus que le PNUD est associé aux travaux de la commission technique de suivi des Politiques économiques et Sociales. Membre du noyau de coordination du processus de formulation du CSLP, le PNUD joue dans ce cadre le rôle de chef de file avec la Banque Mondiale. Du reste ces deux partenaires continuent de s'impliquer à fond dans la lutte contre le SIDA.

Ce Programme consolidera le partenariat avec le Gouvernement, les agences du SNU, les Institutions de Brettons Wood, la société civile et le secteur privé.

- La Capitalisation des acquis, performances et expériences des précédents projets soutenus ou exécutés par le PNUD (BDI/97/002, GIPA, BDI/02/003/01/99, PRO/300/FAP/CENTRE Gipa et RBP+) constitue une pratique et une perspective réelle dans laquelle s'est inscrite l'élaboration de ce programme pour faire fructifier les efforts.
- Il serait judicieux et pertinent au terme du présent projet de faire des études de l'impact de l'action du PNUD dans la lutte contre le VIH/SIDA au niveau des zones d'intervention de ses différents projets. Les résultats obtenus qui seront l'effort de 10 ans d'action dans les zones (1997 à 2007) pourront être modélisés et largement diffusés par différents canaux (séminaires, conférences, congrès, rapports...).
- Les dimensions GENRE et Droits de l'Homme sont intégrées au processus de décentralisation tant en amont qu'en aval dans l'appui au plaidoyer et à la mise en place des actions concrètes de lutte contre le Sida . Ce sera l'occasion de développer entre autre avec les animateurs et les agents de communication formés sur l'ensemble des thèmes relatifs au Programme pour être des maillons efficaces et catalyseurs dans la lutte contre le Sida en milieu rural.

V – CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent descriptif de programme constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord de base d'assistance conclu entre le **Gouvernement du Burundi** et le Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**) le 20 novembre 1975 ; Aux fins du dit accord, le cadre institutionnel du pays hôte chargé de l'exécution sera l'organisme compétent du Gouvernement visé dans l'accord.

Les révisions suivantes seront apportées au présent descriptif de Programme même si elles ne sont revêtues que de la signature du Représentant Résident du PNUD à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du descriptif n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements envisagés.

Il s'agit :

- i) des révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités du Programme, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts par l'inflation,
- ii) Des révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apport déjà prévus, de refléter une hausse du coût des services d'experts ou d'autres coûts par suite de l'inflation ou de tenir compte des dépenses des agences d'exécution.

SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Effet indiqué par le cadre stratégique des résultats 2005-2007 : Le leadership et les capacités au niveau individuel, institutionnel et de la société sont développés afin de générer les réponses pour renverser le cours de l'épidémie du VIH/SIDA et réduire son impact				
Indicateur d'effet indiqués dans le cadre des résultats et des ressources du CPAP : y compris les indicateurs de base et les cibles : Les Stratégies nationales et plans d'action pour l'exercice 2002-2006 évaluées et de nouvelles stratégies formulées et tiennent compte des leçons apprises				
Lignes de services MYFF : <i>LSI, Renforcement du leadership et des capacités pour répondre à l'épidémie du VIH/SIDA.</i>				
Stratégies de Partenariat : Le MPLS et SEP/CNLS en collaboration avec les unités sectorielles , le groupe thématique ONUSIDA et les groupes techniques de travail renforceront les cadres de concertations existantes pour évaluer stratégies et plans de mise en œuvre au niveau national, sectoriel et décentralisé en vue de formuler les nouvelles stratégies en tenant compte de leçons apprises.				
Titre du projet et Numéro : Appui à l'intensification de la lutte contre le SIDA , Projet 00039514				
Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
1- La structure de coordination est renforcée tant au niveau central que décentralisé	<u>Cible 2005</u> les ressources humaines adéquates à la mise en œuvre du programme sont en place	3.1.1. Procéder au recrutement et honorer le traitement du personnel administratif, technique et d'appui (55 personnes) sélectionnés pour la mise en œuvre du projet	Personnel en place	Personnel Local Personnel Internationale Personnel administratif
		3.2.3.Appui logistique à la coordination du projet (1 véhicule 4x4 ; assurances, entretien)	Equipements en place	2 véhicules 4x4 ; assurances, entretien (60.000)
		3.1.2 Procéder à l'évaluation externe de la décentralisation des activités de lutte contre le SIDA dans 4 provinces	Rapport d'évaluation	2 Consultant nationaux 6000\$
		3.2.1.Appuyer la décentralisation jusqu'au	Liste des Equipements	33 motos avec carburant et entretien pour agents techniques communaux

		niveau au niveau communal		(5000 x 30 = 150.000)
		3.3.1.Appui aux initiatives locales-communales	Nombre d'initiatives communales soutenues	Appui à la mise en œuvre des initiatives communales, 25.000 x 30 = 750.000
	<u>Cible 2006</u> Le PAN est évaluée	3.2.1 Appuyer l'évaluation finale du PAN 2002-2006	Rapport d'évaluation	1 Consultant international (15000) Un consultant national (2000) Atelier de validation (5000)
	<u>Cible 2007</u>	3.1.2. Appuyer la planification du PAN 2007-2011	Document PAN 2007-2011	1 Consultant international (15000) Un consultant national (2000) Atelier de validation (5000)
		3.1.3 Appuyer l'évaluation finale du projet	Rapports d'évaluation	1 consultant international (15.000) 1 consultant national (3.000) 15.000 = (3000 x 5)
		Appuyer la participation du projet aux réunions et conférences internationales	Compte rendu des conférences - congrès	891.000 pour la durée du Projet (détail, P47)

<p>2- Huit organisations et réseaux de la société civile sont opérationnelles , leurs membres plus sensibilisés et plus impliqués la lutte contre le VIH-SIDA (réseau de femmes, PVVIH , ABS, employeurs, jeunes, enseignants, religieux, chefs traditionnels, tradipraticiens, des professionnels des média et des célébrités</p>	<p><u>Cible 2005</u> : 1.1.le Réseau National des Jeunes contre le Sida (RENAJES) est renforcé et actif dans la lutte contre le VIH/SIDA</p>	<p>1.1.1. organiser 4 ateliers provinciaux sur l'élaboration ,la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des jeunes à travers leur association</p>	<p>Nombre d'ateliers organisés</p>	<p>2 jours par province</p>
		<p>1.1.2.Soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation et les condom,fournir un équipement de base au réseau, appui institutionnel au RENAJES)</p>	<p>Nature et quantité du matériel fournis , rapports d'activité, liste des équipements fournis Bureau loué</p>	<p>Matériel IEC et démonstration (PM) Un kit informatique (ordinateur, imprimante, onduleur) , 1 photocopieuse Loyer</p>

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
	1.2.le réseau des femmes est renforcé et actif dans la lutte contre le VIH/SIDA	1.2.1. organiser 4 ateliers dont 3 provinciaux l'élaboration , la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des jeunes à travers leur association	Nombre d' ateliers organisés	Un atelier de 2 jours par province
		1.2.2. Soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation et les condom,fournir un équipement de base au réseau	Nature et quantité du matériel fournis , rapports d'activité, liste des équipements fournis	Matériel IEC <i>1 ordinateur,</i> <i>1onduleur</i> <i>1 photocopieuse</i> <i>1 imprimante</i>
		1.2.3.appuyer la mise en place d'un cadre de concertation des femmes ayant bénéficié des services de PTME	Rapport des réunions	Un Atelier de 2 jours tous les six mois
	1.3. le réseau des enseignants est renforcé et actif dans la lutte contre	1.3.1 Organiser 4 ateliers dont 3 provinciaux l'élaboration ,la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des jeunes à travers leur association	Nombre d'ateliers organisés	Un atelier de 2 jours par province
		1.3.2. soutenir la mise en œuvre du plan(fournir le matériel de sensibilisation et les condom, fournir un équipement de base au réseau	Nature et quantité du matériel fournis , rapports d'activité, liste des équipements fournis	Matériel IEC <i>1 ordinateur,</i> <i>1onduleur</i> <i>1 photocopieuse</i> <i>1 imprimante</i>

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
	1.4. le Comité Inter entreprise de lutte contre le VIH/SIDA du Burundi (CILSB) est créé et fonctionnel avec l'appui technique de GIPA	1.4.1.appui à la création du comité interentreprises de lutte contre le sida	Nature et Quantité de matériel fournis	un atelier national de 1jours(5.000)
		1.4.2.appuyer la création des comités provinciaux du CILS	Rapport de la réunion constitutive	Atelier de 2 jours par provinces
		1.4.3. organiser un Atelier national de renforcement des capacités des responsables nationaux du CILS en matière d'élaboration , de mise en œuvre de suivi et d'évaluation des plans d'actions	Nombre de participants à l'atelier	un atelier national de 3 jours(10.000)
		1.4.4. Appuyer la création , le fonctionnement des cellules de lutte contre le sida dans 55 entreprises ciblées par l'AEB et	Nombre de cellules fonctionnelles	
		1.4.5.appuyer à l'organisation de deux ateliers de sensibilisation de 50 employeurs et de 50 représentants des travailleurs provenant de 55 entreprises ciblées sur le respect des droits légaux et extra-légaux en matière d'emploi	Nb d'atelier organisés	

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
		1.4.5 Appuyer la mise en œuvre des activités de CCC et PEC psychosociale dans les 55 entreprises membres de l'AEB en collaboration avec le Centre GIPA	Nb de personnes touchées par les séances CCC, Conseillés , Quantité des préservatifs distribués	- Formation des pairs éducateurs sur le CCC, counselling, observance, - condom notamment féminin avec matériel de démonstration
		1.4.6.soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation et les condom, fournir un équipement de base au réseau	Nature et quantité de matériel fourni	- Matériel IEC
	1.5.l'Association nationale des Tradipraticiens du Burundi est renforcée et impliquée dans la lutte contre le VIH/SIDA en milieu rural notamment.	1.5. 1.Appuyer la tenue du Forum du réseau national des tradipraticiens sur le VIH/SIDA	Nombre de participants au forum (rapport)	atelier de 2 jours (9000)
		1.5.2.Appuyer la validation du document de stratégie de développement de la médecine traditionnelle	Document de stratégie validée et traduite en kirundi	Un consultant national Atelier de 2 jours (5000)
		1.5.3. Organiser 4 ateliers de sensibilisation/formation des tradipraticiens leaders à l'élaboration la mise en oeuvre de plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA.	Nombre d' ateliers organisés	2 ateliers de 2 jours (5000 x 4)

		1.5.4. Appuyer l'organisation des réunions de concertation et d'échanges d'expérience pour les tradipraticiens au niveau provincial	Nb de réunions organisées	Deux réunions par an et par province 16.000
		1.5.5 Appuyer la production du matériel IEC pour les tradipraticiens	Quantités et nature de matériels fournis	10.000 dépliants, livrets en Kirundi (10.000) ; - Matériel de démonstration (PM) 8.000
	1.6.1'Association Nationale des Chefs Traditionnels du Burundi est renforcée et impliquée dans la lutte contre le VIH/SIDA en milieu rural notamment.	1.6.1.organiser 4 ateliers d'information et de sensibilisation des bashingantahe aux différents niveaux (national et provincial) sur le VIH/SIDA et leur rôle dans la lutte contre cette maladie.	Nombre d' ateliers organisés (rapport)	- 2 jours par provinces(5000 +7500) -10.000 affiches et dépliants en Kirundi (20.000)
		1.6.2. Formation pour la promotion des droits des PVVIH et autres personnes vulnérables; prise en charge des OEV	Nb de participants à l'atelier	Quatre ateliers régionaux (20000)

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
	1.7.le Conseil National des confessions religieuses engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA du Burundi est crée et fonctionnel	1.7.1.créer un cadre permanent de concertation des leaders religieux de toutes les confessions religieuses en matière de lutte contre le Sida	Nombre de participants à l' atelier (rapport)	Un forum national de 2 jours (7000) un atelier de suivi de 2 jour (5000)
		1.7.2.organiser une formation des leaders religieux à l'élaboration, la mise en œuvre ,le suivi et l'évaluation de leur plan de lutte contre le sida	Nombre de personnes formées	Un atelier de 3 jours (15.000)
2. les capacités techniques et institutionnelles des collectifs impliqués dans la lutte contre le VIH-SIDA et leur couverture nationale sont renforcées (ABS, RBP+)	<u>Cible 2006 et 2007</u> 2.1.Le RBP+ est consolidé et décentralisé	2.1.1. organiser une formation des responsables du RBP+ aux questions de droits des PVV	Nombre de personnes formées	Un atelier de 1 jour (5000)
		2.1.2 animer une formation sensibilisation des PPVS sur leurs droits	Nombre de participants à l' atelier (rapport)	<i>10.000 dépliant de Kirundi</i> <i>24.000</i>
		2.1.3. appuyer la mise en place et le fonctionnement de 4 antennes provinciales du RBP+	Nombre d' antennes appuyées et fonctionnelles	Atelier de 1 jour (5000)
		2.1.4 soutenir la mise en œuvre du plan(fournir le matériel de sensibilisation et les condom,fournir un équipement de base au réseau	Nature et Quantité de matériel fournis	2 ateliers de 1 jour (10.000)
	2.2.L' ABS est	2.2.1.appuyer la mise en place et le	Nombre d' antennes	25.000 par antenne

	consolidé et décentralisé	fonctionnement de 3 antennes provinciales du ABS	appuyées et fonctionnelles	(100.000) <i>Atelier de 2 jours 10000</i>
		2.2.2.appuyer ABS à l'organisation de formation en planification et gestion à l'intention des membres de nouvelles associations	Nombre de formations organisées et personnes formées	matériel IEC 25.000 par antenne (75.000) un atelier de 2 jours (10.000)
		3.2.2.Appui logistique à 4 réseaux, véhicules, assurances, entretien)		4 véhicules 4 x 4, assurances, entretien (60.000 x 4) : ANSS, SWAA, ABS, RBP+

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
		1.7.4.organiser un atelier de sensibilisation des leaders des différentes religions sur le VIH/SIDA et leur implication	Nombre de participants à l'atelier (rapport)	- Atelier de 2jours
		1.7.5 soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation et ,fournir un équipement de base au réseau	Nature et Quantité de matériel fournis	- 10 .000 affiches et dépliantes en Kirundi(20.000)
		3.3.2. Accorder un Fond de soutien aux activités des 10 réseaux précédemment ciblés	Rapport d'activités des Réseaux soutenus	55.000 x 10 = 550.000 (Religieuses, Chefs Traditionnels, Tradipraticiens, RENAJES, CAFOB, AEB, Leaders Educatifs, RBP+, ABS, GIPA).

3. la stratégie nationale de communication pour le changement de comportement en matière de lutte contre le VIH/SIDA/IST est vulgarisée	<u>Cible 2005</u> : 3.1. la stratégie nationale de CCC est promue	3.1.1. diffuser le document de stratégie nationale de CCC en matière de vih-sida	Nombre de documents distribués	100 copies du document de politique nationale de 80 pages chacun, reliure, distribution
		3.1.2. élaborer et valider un module de formation sur la stratégie nationale de CCC en matière de vih-sida	Rapport de l'atelier de validation	2 consultants nationaux (4.000) 1 atelier de validation (6.000)
		3.1.3. mener une enquête nationale d'évaluation de l'impact et portée des messages des radios et télévisions en matière de lutte contre le vih-sida et présenter le résultats	Rapport de l'enquête et de l'atelier de présentation des résultats	2 consultants nationaux, enquêteurs , logistique, un atelier de présentation des résultats (25.000)
		3.1.4. Appuyer des Journées Nationales et Mondiales du Sida 2005, 2006, 2007	Rapports JNS & JMS 2005, 2006, 2007	Fond d'appui à l'organisation (5.000 x 3 = 15.000) Fond d'appui à l'organisation (5.000 x 3 = 15.000)

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
	Cible 2006 : les capacités des intervenants dans la mise en œuvre sont renforcées	3.1.5 réaliser un atelier de formation des journalistes sur la stratégie de communication pour le changement de comportement	Nombre de journalistes formés (rapport)	un atelier de formation de 3 jours/an , 1 consultant national, équipe de projet
		3.1.6.établir et mettre en œuvre un plan de communication « plan média » en partenariat avec la radio ONUB et 5 média nationaux	Nombre de plan média élaborés et exécutés	un atelier national, diffusion de messages (30.000)
		3.1.7.animer 2 ateliers provinciaux de formation sur la stratégie nationale CCC à l' intention de 35 conseillers techniques communaux	Nombre d'ateliers et de participants (rapport)	2 ateliers de 2 jours, logistique, équipe de projet (22.500)
		3.1.8. Redynamiser le Réseau des Professionnels des média engagés dans la lutte contre le sida	Rapport de l' atelier de lancement du réseau	un ateliers de 1 jour (5000)
	Cible 2007 : la mise en œuvre de la stratégie est évaluée	3.1.9. apporter un appui logistique au réseau des professionnel des média à travers la « Maison de la Presse »	Nature et nombre d' équipements fournis	kit informatique (ordinateur, imprimante, onduleur, photocopieuse) 15.000
		3.1.10. conduire une évaluation des supports de communication en matière de lutte contre le vih-sida et diffuser les résultats	Rapport de l' étude d'évaluation et de l' atelier de diffusion des résultats	un consultant national, atelier de diffusion des résultats

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
4. les initiatives de prévention du VIH dans les situations de crise et de réintégration sont soutenues et renforcées	<u>Cible 2005-2006-2007 :</u> 4.1.les violences sont atténuées	4.1.1. établir et soutenir la mise en œuvre d'un partenariat avec la SWAA en concertation avec le programme GENRE du PNUD	Nombre d' activités soutenues	PM
	4.2 .Les populations sinistrées sont sensibilisées au vih-sida	4.2.1. Appuyer la création des points de distribution des condoms	Nombre de condoms distribués dans les camps de transit	PM
		4.2.2 Orienter les PVVIH sinistrées vers les services de prise en charge	Nombre de PPVS conseillés et orientés vers les services de prise en charge	PM
		4.2.3 Appuyer la définition d'une stratégie de prise en compte du VIH/SIDA dans la Réintégration	Document de stratégie Rapport d' un atelier de concertation entre intervenants dans le domaine de la réinsertion	5.000 (60.000\$ projet régional VIH&Dev)

Effet indiqué par le cadre stratégique des résultats 2005-2007 : Les Capacités de planification , de gestion et de suivi-évaluation des programmes de lutte contre le SIDA sont renforcées tant au niveau national, provincial et local en vue de limiter la propagation et réduire l'impact du VIH/SIDA				
Indicateur d'effet indiqués dans le cadre des résultats et des ressources du CPAP : y compris les indicateurs de base et les cibles : 1) Les politiques , stratégies plans opérationnelles nationales , sectorielles , provinciales et communales sont élaborées et mises en œuvre. 2) Les plans programmes d'interventions de la société civile sont soutenues, mieux coordonnées et leur décentralisation renforcée				
Lignes de services MYFF : LS2 : <i>Appui au développement et à la mise en œuvre des plans pour répondre à l'épidémie du VIH/SIDA</i>				
Stratégies de Partenariat : <i>le MPLS, le SEP/CNLS coordonne les actions en vue d'une couverture géographique équitable des interventions prioritaire et en collaboration avec le PNUD, identifient les partenaires du secteur public et privé, les ONG , les agences des Nus ainsi que les bénéficiaires sur terrain. Les interventions tiennent compte de tous les apports des intervenants pour éviter tout chevauchement sur terrain sous la coordination des CPLS et des COCOLS</i>				
Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
2) Les programmes d'interventions de la société civile sont soutenues, mieux coordonnées et leur décentralisation renforcée	<u>Cible 2005-2007 :</u> 2.1 Les initiatives des communautaires de prise en charge communautaire des PVVIH sont étendues	2.1.1 Sensibiliser les malades recevant des ARV à l'importance et au respect de l'observance du traitement.	Supports IEC disponibles	- 10.000 brochures&Dépliants en Kirundi (20.000) sur le respect de l'observance du traitement par le ARV
		2.1.2. Soutenir les initiatives communautaire d'éducation thérapeutique et de suivi de l'observance pour les PVVIH sous ARV	Rapport sur l'observance du traitement par les ARV	Fonds d'appui aux initiatives communautaires de prise en charge (200.000)

Résultats attendus	Cibles des résultats (annuels)	Activités indicatives	Indicateurs de réalisation	Intrants
	<u>Cible 2005-2006-2007</u> 2.2. Les activités génératrices de revenus pour les PVVIH démunis , les OEV et autres populations vulnérables sont soutenues	2.2.1 Evaluation des différentes approches AGR	Rapport disponible	Consultant national Atelier de validation
		2.2.2 Identifier et appuyer le développement des microprojets générateurs de revenus	- Nombre de microprojets financés - Budget octroyé	Fonds d'appui microprojets générateurs de revenus (180.000)
	<u>Cible 2005</u> 2.3 L'observatoire des Droits des PVVIH est opérationnel	2. 3.1 Animer des journées parlementaires de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les Droits de l'Homme	Nombre de parlementaires sensibilisés	2 jours de sensibilisation à l'occasion des sessions parlementaires (5000)
		2.3.2.Appuyer « l'Observatoire des Droits des PVVS » à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de son plan d'action	Rapport d'activités de l'Observatoire	Ateliers de formation de 2 jours(10.000)
		2. 3.3. Former les membres de l'Observatoire les droits des PVVS et autres groupes vulnérables	Rapport atelier de formation	Ateliers de trois jours (5000) Consultant national (4000)

Produits attendus	Cible des produits	Activités	Indicateurs	Apports
		2.3.4 : soutenir la promotion et la diffusion des textes sur les droits des PVV	Nombre de copies des textes de lois distribués	10. 000 copies des textes sous forme d'affiches en Kirundi produites et diffusées (20.000) pour les Droits des PVV
		2.3.5 : fournir un équipement de base à l'Observatoire		Une photocopieuse (7000) Un ordinateur (4100) Une imprimante (1000) Un onduleur et fax (1000)
		2.3.6 : Assurer la participation de l'Observatoire aux réunions internationales	Liste des équipements fournis	Trois voyages soutenus (15.000) avec restitution organisée par le SEP/CNLS Abonnement Internet (1000)
		2.3.7 : Faciliter l'intégration de l'Observatoire dans les réseaux sous régionaux et internationaux similaires avec établissement de liens de partenariat	Rapport de mission et de la séance de restitution	Participation aux colloques avec restitution organisée par le SEP/CNLS (10.000) Abonnement aux revues (9.000)

Produits attendus	Cible des produits	Activités	Indicateurs	Apports
	<u>Cible 2005-2006-2007</u> 2.4 L'impact socioéconomique du VIH/SIDA sur les secteurs clés est documenté	2.4.1. Réaliser une étude d'impact du VIH/Sida sur le système éducatif en collaboration avec l'UNESCO et autres partenaires intéressés et en diffuser les résultats	Nombre de partenariats établis Rapport de l'étude	Un consultant international (15.000), 2 consultants nationaux (4000x 2), un atelier de restitution (7.000)
		2.4.2. mener une étude d'impact du VIH/Sida sur le système agricole en collaboration avec la FAO et autres partenaires intéressés et en diffuser les résultats	Rapport de l'étude	Un consultant international (15.000), 2 consultants nationaux (4000x 2), un atelier de restitution (7.000)
		2.4.3. conduire une étude d'impact du VIH/ Sida sur le secteur privé en collaboration avec le BITet autres partenaires intéressés et en diffuser les résultats	Rapport de l'étude	Un consultant international (15.000), 2 consultants nationaux (4000x 2), un atelier de restitution (7.000)

SECTION III :
PLAN DE TRAVAIL BUDGETISE 2005-2007

COMPOSANTE 1 : Renforcement du leadership et des capacités nationales

Activités				
1.1.1.Appuyer l'évaluation du PAN 2002-2006			—	25.000
1.1.2.Appuer la planification du PAN 2007-2011			—	25.000
1.1.3.Appuyer l'organisation de la JNS	—	—	—	15.000
1.1.5. Appuyer l'organisation de la JMS	—	—	—	15.000
1.1.6.Appui logistique à la coordination du projet (1 véhicule 4 x 4 ; assurances, entretien)	—			60.000
1.1.7.Assurer le suivi et fonctionnement de la coordination du projet	—	—	—	165.000
1.1.8.Appui une assistance technique nécessaire à la mise en œuvre du programme.				
<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur national • Expert national en mobilisation des réseaux communautaires et associatifs • VNU international spécialiste en gestion des micro-projets • Un expert National en plaidoyer et communication pour le changement de comportement (CCC) et chargé des questions transversales du genre et droit de la personne humaines relatives au VIH/SIDA. • Un Expert National spécialiste en suivi-encadrement des initiatives de la société civile et du secteur privé 	—	—	—	54.000
	—	—	—	32.000
	—	—	—	135.000
	—	—	—	32.000
	—	—	—	32.000
	—	—	—	32.000
• 4 conseillers techniques provinciaux	—	—	—	140.500
• 18 encadreur des COCOLS	—	—	—	32.000
• assistant administratif et financier	—	—	—	32.000
• 5 secrétaires	—	—	—	40.000
• 1 secrétaire de direction	—	—	—	13.000
• 6 chauffeurs	—	—	—	15.000
• 1 coursier	—	—	—	2.800

ACTIVITES	2005	2006	2007	<u>BUDGET</u> <u>(USD)</u>
1.2. Appui aux réseaux				
1.2.1.1.organiser 4 ateliers dont 3 provinciaux l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des jeunes à travers leur association (RENAJES)	—			<u>12.500</u>
1.2.1.2.soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation, les condom et fournir un équipement de base au réseau)	—			<u>24.000</u>
1.2.2. 1.organiser 4 ateliers dont 3 provinciaux l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des femmes à travers leur association (CAFOB)	—			<u>12.500</u>
1.2.2.2 Soutenir la mise en œuvre du plan (fournir le matériel de sensibilisation, les condom et fournir un équipement de base au réseau)	—			<u>24.000</u>
1.2.2.3 Appuyer la mise en place d'un cadre de concertation des femmes ayant bénéficié des services de la PTME à travers leur association	—			<u>5000</u>
1.2.3 organiser 4 ateliers dont 3 provinciaux l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action à l'attention des enseignants (Réseau des leaders, éducateurs pour la lutte contre le sida) à travers leur association	—			<u>12.500</u>
1.2.4.1.appuyer la création du comité interentreprises de lutte contre le sida (CILS)	—			<u>5.000</u>
1.2.4.2.appuyer la création des comités provinciaux du CILS	—			<u>12.500</u>
1.2.4.3. Organiser un atelier national de renforcement des capacités des responsables nationaux du CILS en matière d'élaboration , de mise en œuvre de suivi et d'évaluation des plans d'actions	—			<u>22.500</u>
1.2.4.4. Appuyer la création et le fonctionnement des cellules de lutte contre le sida dans 55 entreprises ciblées par l'AEB		—		<u>20.000</u>
1.2.4.5. Appuyer l'organisation de deux ateliers de sensibilisation de 50 employeurs et de 50 représentants des travailleurs provenant des 55 entreprises ciblées sur le respect des doits légaux et extra-légaux en matière d'emploi.		—		<u>20.000</u>

ACTIVITES	2005	2006	2007	BUDGET (USD)
1.2.4.6.appui à la mise en œuvre du plan d' action du CILS	—	—	—	24.000
1.2.5.1.appuyer la tenue du Forum National de L' ATRAPRABU sur le VIH/SIDA		—		5.000
1.2.5.2.appuyer la validation du document de stratégie de développement de la médecine traditionnelle	—			9.000
1.2.5.3.organiser 4 ateliers de sensibilisation/formation des tradipraticiens leaders à l'élaboration la mise en œuvre de plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA.		—		32.500
1.2.5.4.apporter un support matériel au fonctionnement des antennes du réseau des tradipraticiens (ATRAPRABU)		—		20.000
1.2.6.1.Organiser 4 ateliers d'information et de sensibilisation des bashingantahe aux différents niveaux (national et provincial) sur le VIH/SIDA et leur rôle dans la lutte contre cette maladie.	—			32.500
1.2.7.1.Organiser un Forum National des Confessions Religieuses consacré au VIH/SIDA		—		10.000
1.2.7.2.Créer un cadre permanent de concertation des leaders religieux (toutes les confessions religieuses confondues) en matière de lutte contre le Sida	—			5.000
1.2.7.3.Former les leaders religieux à l'élaboration, la mise en œuvre ,le suivi et l'évaluation de leur plan de lutte contre le sida		—		15.000
1.2.7.4.Sensibiliser des leaders des différentes religions sur le VIH/SIDA et la nécessité de leur implication		—		5.000
1.2.7.5.Soutenir la mise en œuvre du plan d' action des religieux			—	24.000
1.2.8.1.organiser un atelier de formation des responsables du RBP+ aux questions de droits des PVVIH		—		5.000
1.2.8.2.Organiser la formation /sensibilisation des PPVS sur leurs droits		—		10.000
1.2.8.3.Appuyer à la mise en place et au fonctionnement de 4 antennes provinciales du RBP+	—	—		100.000
1.2.8.4.appui à la mise en œuvre du plan d' action RBP+				24.000

ACTIVITES	2005	2006	2007	BUDGET (USD)
1.2.9.1.Assurer la participation par les membres de l'ABS aux conférences , ateliers et échanges d'expérience au niveau régional et international				10.000
1.2.9.2.appuyer l'ABS à l'organisation de formations en planification et gestion à l'intention des membres de nouvelles associations				10.000
1.2.9.3.Appuyer la mise en place et le fonctionnement de 3 antennes provinciales de l'ABS				75.000
1.2.9.4.Assurer la participation par les membres de RBP+ aux conférences, ateliers et échanges d'expérience au niveau régional et international				10.000
1.2.10.1.Créer un Réseau des professionnels des média engagés dans la lutte contre le sida				5.000
1.2.10.2.Apporter un appui logistique au réseau des professionnels de média engagé dans la lutte contre le VIH/Sida				15.000
1.2.10.3 évaluer des supports de communication en matière de lutte contre le VIH-Sida				25.000
1.3..1.Diffuser le document de stratégie nationale de CCC en matière de VIH-Sida				500
1.3.2.Elaborer et valider un module de formation sur la stratégie nationale de CCC en matière de VIH-Sida				10.000
1.3.3 Mener une enquête nationale d'évaluation de l'impact et portée des messages des radios et télévisions en matière de lutte contre le VIH-Sida				25.000
1.3.4.Organiser un atelier de 3 jours de formation de 25 journalistes sur la stratégie de communication pour le changement de comportement				15.000
1.3.5.Etablir et mettre en oeuvre un plan de communication « plan média » en partenariat avec la radio ONUB et 10 média nationaux (Radio, télé, Presse écrite)				60.000
1.3.6. accorder un fond de soutien aux activités de prévention du VIH-SIDA menées par des leaders d'opinion (artistes, footballeurs, musiciens, etc)				50.000

1.3.7 Produire du matériel de communication sur l'aspect genre/droit humains, protection PPVS et le diffuser		—		10.000
1.3.8.Animer de 3 ateliers provinciaux de formation sur la stratégie nationale CCC à l' intention des 35 animateurs communaux	—	—		22.500
1.4.1.Appuyer la création des points de distribution des condoms dans les camps de transit des rapatriés		—————		PM
1.4.2.orienter les PPVS sinistrés vers les services de prise en charge clinique et psychologique		—————		PM
1.4.3. Appuyer la définition de paquet de services à offrir aux sinistrés dans le cadre de la lutte contre le VIH-Sida en collaboration avec le HCR et l'OMS	—			5.000
1.4.4 Analyse de la situation et des besoins , Réintégration / démobilisés : formation des métiers, mainstreaming du VIH/SIDA des programmes du post–conflict, (PNUD , projet régional VIH/SIDA)				60.000
2.1.1. mener une étude d' impact du VIH-SIDA sur l' Ecole et en diffuser les résultats		—		30.000
2.1.2.mener une étude d' impact du VIH-SIDA sur l' Agriculture et en diffuser les résultats			—	30.000
2.1.3. mener une étude d' impact du VIH-SIDA sur le Secteur Privé et en diffuser les résultats	—			30.000
3.2.1.Appuyer la décentralisation au niveau Provincial et communal (renforcement des capacité et équipement de l'agent désigné pour chacune des 30 communes)		—————		150.000
3.3.1.Appui aux initiatives locales-communales	—	—————		120.000
2.2.1 : Production des supports éducatifs sur l'observance du traitement ARV	—	—————		20.000
2.2.2. Soutenir les initiatives de prise en charge communautaires des PVVIH.	—	—————		360.000

2.2.3 Soutenir les AGR au profit des populations les plus vulnérables	—————	—————	180.000
2.3.1. Animer des journées parlementaires de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les droits de l'Homme	—————		5.000
2.3. 2. Appuyer « l'Observatoire des Droits des PVVIH » à l'élaboration ,la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de son plan d'action		—————	10.000
2.3.3 Former les membres de l'Observatoire les droits des PVVIH et autres groupes vulnérables sur leurs Droits		—————	9.000
2.3.4 soutenir la promotion et la diffusion des textes sur les Droits des PVVIH		—————	20.000
2.3.5.fournir un équipement de base à l'Observatoire des droits des PVVIH		—————	<u>13.100</u>
2.3.6.Assurer la participation de l'Observatoire aux réunions Régionales et internationales		—————	25.000
2.3.7 Faciliter l'intégration de l'Observatoire dans les réseaux sous régionaux et internationaux similaires avec établissement de liens de partenariat		—————	20.000

Section IV: PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année : 2005

<i>Produits attendus et indicateurs , y compris les objectifs annuels</i>	Activités planifiées	Calendrier				PART. Responsable	BUDGET			
		T1	T2	T3	T4		Source de fonds	Budget Description	Montant en \$ US	
1. Le leadership et les capacités des structures nationales de coordination , des organisations de la société civile notamment les leaders communautaires et les PVVIH sont renforcés	1.1 Renforcement des capacités techniques		x	x	x	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71305 Consultants locaux (expertise technique au niveau national)	40800	
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71405 Personnel administratif&appui	19920	
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71500 VNU International microprojets	27000	
					X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71600 Voyages officiels (internationaux)	10000	
	Sous total 1.1.									
	1.2- Supervision, Suivi- évaluation du programme			X			SEP/CNLS	TRAC PNUD	72215 Equipements (Achat véhicule tout terrain de supervision+Assurance)	60000
				X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	72220 Fournitures	10000
				X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71600 Missions locales de supervisions	5000
				X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	74500 Miscellaneous expenses	10000
		Sous total 1.2								85000
	1.3. Renforcement du leadership de la société civile à travers les réseaux communautaires (réseau de femmes, employeurs, jeunes, enseignants, religieux, chefs traditionnels, tradipraticiens , des professionnels des média et des célébrités)			X	X		SEP/CNLS	TRAC PNUD	72200 Equipement de base et fournitures pour les réseaux	20000
				X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	72600 Fonds d'appui à l'élaboration , mise en œuvre des plans d'action des réseaux (Jeunes , CILS, RBP+, ABS, Observatoire des droits des PVVIH)	45000
		Sous total 1.3								65000

<i>Produits attendus et indicateurs , y compris les objectifs annuels</i>	Activités planifiées	T1	T2	T3	T4	Partie Responsable	SOURCE des Fonds	Budget Description	Amount
	1.3 Sensibilisation des leaders communautaires pour plus de participation dans la lutte contre le SIDA			X		SEP/CNLS	TRAC PNUD	71300 Consultant international	5000
				X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	63405 Formation des formateurs sur le leadership communautaire	10000
			X			SEP/CNLS	TRAC PNUD	63405 Soutien à l'élaboration d'un plan média	5000
				X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	74215 Soutien aux activités des leaders d'opinion et célébrités	10000
					X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	74215 Appui à la JMS	5000
		Sous- total 1.3							
2- Les Capacités de planification , de gestion et de suivi-évaluation des programmes de lutte contre le SIDA sont renforcées.	2.2. Appui à l'élaboration , la mise en œuvre et le suivi-évaluation des plans décentralisés		X			SEP/CNLS	TRAC PNUD	71300 Consultants locaux évaluation externe de la mise en œuvre des plans décentralisés dans 4 provinces	4000
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71305 Personnel technique d'appui niveau provincial et communal	59200
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71305 Personnel administratif d'appui niveau provincial et communal	15360
				X		SEP/CNLS	TRAC PNUD	72200 Equipements et fournitures pour les COCOLS	20000
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	63405 Ateliers d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre des plans des CPLS et COCOLS	20000
		Sous-total 2.2							
	2.3- Appui à l'élaboration , la mise en œuvre et le suivi-évaluation des initiatives prise en charge communautaire			X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	72605 Fonds de soutien aux initiatives novatrices de prise en charge communautaires des PVVIH	60000
			X	X	X	SEP/CNLS	TRAC PNUD	71305 Consultant national, évaluation AGR	3000
						SEP/CNLS	TRAC PNUD	72215 Activités Génératrices de revenus	20000
		Sous-total 2.3							
TOTAL GENERAL: 456.560\$									

ANNEXE : TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL DU PROGRAMME « APPUI A L'INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA »

1- TITRE DU POSTE : **Directeur National**

2- Durée : 33 mois

3- LIEU D'AFFECTION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

Attributions :

Sous la responsabilité et la supervision directe du Ministre à la Présidence chargé de la lutte contre le VIH/SIDA, le titulaire devra appuyer le renforcement de la multisectorialité à différents niveaux de la structure du CNLS en accomplissant les tâches suivantes :

- Elaborer le plan définitif de l'AP dans le mois qui suit son démarrage ;
- Faciliter l'exécution du programme dans le cadre de son rôle de point focal de l'AP pour la partie nationale ;
- Programmer et gérer les ressources mises à disposition de l'AP ;
- Assurer la supervision directe du personnel permanent et des consultants ;
- Effectuer régulièrement des visites sur les lieux d'exécution du programme et surveiller les indicateurs de progrès ;
- Tenir régulièrement des consultations avec les bénéficiaires et les partenaires de terrain ;
- Conclure des contrats avec les agents de réalisation ;
- Transmettre les rapports techniques et financiers précisés dans le DAP et ceux qui ont trait à la gestion des programmes et projets NEX financés par le PNUD ;
- Mettre à disposition dans les délais et assurer la distribution des documents nécessaires à la tenue des réunions ou des missions ;
- Accomplir d'autres tâches lui confiées par l'agence d'exécution et ses partenaires dans le cadre des accords conclu à cet effet.

Qualifications Requises :

- Niveau acceptable d'études universitaires (au minimum niveau bac + 4ans)
- Expérience pertinente à un poste de responsabilité de rang de directeur dans les secteurs sociaux ; l'expérience dans les structures à autonomie de gestion étant recherchée ;
- Expérience pertinente dans la planification la gestion, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre le VIH/SIDA ;
- Expérience dans le domaine de développement communautaire et/ou avec des mouvements associatifs ou avec des ONGs axée sur les secteurs sociaux et/ou le développement communautaire ;
- Fortes qualités de communication ;

2- TITRE DU POSTE : **COORDONNATEUR NATIONAL.**

Durée : 33 mois

LIEU D’AFFECTATION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l’intérieur du pays.

I- ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous la responsabilité du secrétaire Exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le SIDA et sous la supervision directe du Directeur National du Programme, le /la coordinateur/trice National/e du Programme d’appui à l’intensification de la lutte contre le SIDA aura en charge les attributions et tâches sera chargé(e) de :

A. ATTRIBUTIONS

- Assurer et coordonner quotidiennement la mise en œuvre adéquate des activités du programme d’appui à l’intensification de la lutte contre le VIH/SIDA.
- Organiser et assurer le suivi des activités mises en œuvre par les différents partenaires du projet à travers un plan de travail ou « tableau de bord » qu’il soumettra préalablement et de façon régulière au PNUD.
- Développer la collaboration active et les synergies nécessaires entre les intervenants dans le cadre du programme;
- Rester en liaison avec les divers niveaux d’organisation du PNUD à travers le/la chargé(e) de programme VIH pour toutes les questions en rapport avec le projet.
- Etablir et maintenir des relations professionnelles idoines avec le Gouvernement à travers le SEP/CNLS, les partenaires nationaux et internationaux du projet afin de permettre sa mise en œuvre adéquate.

B .TACHES

- Préparer un plan de travail et un budget annuel pour la mise en œuvre des activités du programme ;
- Analyser les requêtes de financement soumises à l’agence d’exécution par différents acteurs et s’assurer qu’elles sont conformément aux critères de financement éligibles dans le cadre du présent projet, notamment aux plans technique , juridique et administratif.
- Préparer et soumettre au PNUD les accords et conventions de financement en faveur des partenaires de terrain.
- Organiser la signatures des conventions.
- Examiner les rapport d’activités des structures chargées de la mise en œuvre du projet
- Organiser et suivre la mise à disposition progressive des ressources pour la poursuite des activités.
- Organiser et présider les réunions de l’équipe du projet et celles avec les partenaires du projet.
- Organiser et réaliser le suivi des activités du projet.
- Organiser et soutenir l’évaluation du projet.

- Participer à l'élaboration des termes de références des consultations , des études et des séminaires de formation prévues dans le cadre du projet.
- Participer à la sélection des consultants prévus dans le cadre du projet , soutenir leur mission et promouvoir les résultats.
- Assurer le suivi de l'acquisition , la répartition et la bonne utilisation des équipements prévus dans le cadre de projet.
- Rédiger et soumettre au PNUD les rapports sur les activités du projet sur une base trimestrielle et annuelle.
- Rédiger et soumettre au PNUD les compte rendu d'évaluation , de suivi et de fin de projet ainsi que les compte rendu de rencontre de négociation de mobilisation de ressources additionnelles en faveur du projet.
- Préparer, et assurer le secrétariat, rédiger et diffuser les rapports des Comités de suivi du projet.
- Préparer et soumettre au PNUD les rapports financiers et autres justificatifs des fonds mis à la disposition des partenaires ayant en charge la mise en oeuvre des activités du projet.
- Préparer et soumettre au PNUD les requêtes de financements en faveur des partenaires de terrain pour la mise en œuvre des activité du projet.
- Fournir un appui conseil aux différents partenaires du projet.
- Constituer une base de données sur les produits du projet et la tenir régulièrement à jour.
- Procéder à l'analyse technique de tout document relatif aux activités du projet.
- Accomplir toute autre tache demandée par Directeur National dans le domaine de ses compétences.

II. QUALIFICATIONS REQUISES

- Doctorat en médecine ou en sciences sociales ou justifier d'un diplôme d'université ou d'une grande école dans le domaine social ou économique.
- La spécialisation en santé publique serait un atout important.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans la lutte contre le VIH/SIDA
- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans en matière de planification et de gestion de projet ou de programme dans le domaine sanitaire et social. La preuve de cette expérience dans le domaine du VIH/SIDA sera pris en compte.
- Capacités de travailler en équipe notamment en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales , agences des Nations Unies , ONG nationales et internationales et Organisations à Assise communautaire.
- Maîtrise du français et de l'Anglais

III- AUTRES

- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) notamment).
- Aptitude à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs , les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.
- Capacités de promouvoir des relations humaines et aptitudes de supervision de prise d'initiative
- Etre pleinement disponible.

3) TITRE DU POSTE : **EXPERT NATIONAL EN MOBILISATION DES RESEAUX COMMUNAUTAIRES ET ASSOCIATIFS**

Durée : 33 mois

LIEU D'AFFECTATION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous la responsabilité du Directeur National et sous la supervision directe du Coordonnateur National du programme d'appui à l'intensification de la lutte contre le SIDA, l'expert en mobilisation des réseaux communautaires et associatifs aura les attributions et tâches suivantes :

A .ATTRIBUTIONS

- Faciliter l'organisation des cadre de concertation des réseaux associatifs et communautaires de lutte contre le VIH/SIDA en vue d'une meilleure harmonisation des interventions.
- Faciliter l'organisation de l'évaluation des capacités et des besoins des réseaux dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et apporter un appui à la définition d'une stratégies de renforcement des capacités.
- **Identifier , susciter, encourager et soutenir le travail en réseau des leaders et organisations communautaires**
- Organiser les activités de renforcement des capacités des réseaux associatifs partenaires du projet dans les différents domaines prévus (leadership communautaire, planification, mise en œuvre suivi évaluation)
- Assurer et coordonner quotidiennement la mise en œuvre adéquate des activités des réseaux communautaires impliqués dans le projet d'intensification de la lutte contre le VIH/SIDA.
- Organiser et assurer le suivi des activités mises en œuvre par les différents réseaux partenaires du projet à travers un plan de travail ou « tableau de bord » qu'il soumettra préalablement et de façon régulière au Coordonnateur National.
- Rester en liaison avec les divers niveaux d'organisation du projet à travers le Coordonnateur National pour toutes les questions en rapport avec les réseaux.
- Elaborer les rapports d'activités menées dans le cadre des réseaux (ateliers, formations, réunions techniques)
- Elaborer sur une base trimestrielle et annuelle des plan de travail et des rapport en tenant compte des activités du plan de travail du programme , des termes de référence et des nouvelles opportunités et défis.
- Susciter , initier et accompagner la documentation et la duplication des meilleures pratiques dans son domaine.
- Elaborer et tenir à jour le répertoire des réseaux.

B.TACHES

- Analyser les requêtes de financement des activités des réseaux soumises à l'agence d'exécution en s'assurant qu'elles sont conformes aux critères de financement éligibles dans le cadre du présent projet, notamment aux plans technique, juridique et administratif.
- Préparer et soumettre au Coordonnateur National les accords et conventions de financement des réseaux. et organiser leurs signatures.
- Examiner les rapports d'activités des réseaux associatifs chargés de la mise en œuvre du projet.
- Organiser et suivre la mise à disposition progressive des ressources pour la poursuite des activités des réseaux.
- Faciliter l'organisation des réunions de coordination et de suivi des plans d'action des réseaux partenaires du projet.
- Apporter un appui technique aux réseaux dans la planification stratégique et opérationnelle, la mise en œuvre, suivi-évaluation de leurs activités.
- Participer à l'élaboration des termes de référence des consultations, des études et des séminaires de formation prévus dans le cadre du projet en faveur des réseaux associatifs.
- Participer à la sélection des consultants prévus dans le cadre du projet en faveur des réseaux communautaires et associatifs, soutenir leur mission et promouvoir les résultats.
- Rédiger et soumettre au Coordonnateur National les rapports d'activités des réseaux associatifs du projet sur une base trimestrielle et annuelle.
- Analyser les rapports techniques / financiers et autres justificatifs des fonds mis à la disposition des réseaux communautaires et associatifs.
- Procéder à l'analyse technique de tout document relatif aux activités du projet en rapport avec les réseaux communautaires et associatifs.
- Préparer en collaboration avec les intéressés et soumettre au Coordonnateur National les requêtes de financements en faveur des réseaux pour la mise en œuvre des activités du projet.
- Fournir un appui conseil aux différents réseaux partenaires du projet.
- Veiller en collaboration avec les responsables des réseaux associatifs à la bonne utilisation des équipements acquis dans le cadre de projet.
- Constituer une base de données sur les produits du projet provenant des partenaires sociaux et la tenir régulièrement à jour.
- Elaborer les rapports d'activités menées dans le cadre des réseaux (ateliers, formations, réunions techniques)
- Elaborer sur une base trimestrielle et annuelle des plans de travail et des rapports en tenant compte des activités du plan de travail du programme, des termes de référence et des nouvelles opportunités et défis.
- Susciter, initier et accompagner la documentation et la duplication des meilleures pratiques dans son domaine.
- Accomplir toute autre tâche demandée par le Coordonnateur National dans le domaine de ses compétences.

II. QUALIFICATIONS REQUISES

- Licence en sciences sociales ou justifier d'un diplôme d'université ou d'une grande école dans le domaine sanitaire, social ou économique.
- Avoir de bonnes connaissances en gestion des problèmes communautaires et une connaissance juridique seraient un atout important.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans avec les réseaux associatifs Communautaires notamment ceux engagés dans la lutte contre le VIH/SIDA.
- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans en matière d'organisation et de renforcement des capacités des réseaux en matière de planification et de gestion de projet ou de programme dans le domaine sanitaire et social. La preuve de cette expérience dans le domaine du VIH/SIDA sera pris en compte.
- Maîtrise du français et de l'Anglais

AUTRES

- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, Powerpoint).
- Aptitude à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs , les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.
- Etre pleinement disponible
- Avoir une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur le terrain.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

4) TITRE DU POSTE: VNU INTERNATIONAL SPECIALISTE EN GESTION DE MICRO-PROJETS.

Durée : 12 mois

LIEU D' AFFECTATION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous la responsabilité du Secrétaire Exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le SIDA et sous la supervision directe du Coordonnateur National du projet, le VNU en gestion de micro-projets a les attributions et tâches suivantes :

A .ATTRIBUTIONS

- Organiser les activités de renforcement des capacités des personnels des structures impliqués dans la préparation de micro-projets à soumettre au financement du projet.
- Coordonner quotidiennement la mise en œuvre adéquate des activités des structures impliquées dans la préparation de micro-projets à soumettre au financement du projet
- organiser et assurer le suivi des micro-projets financés par le projet à travers un plan de travail ou « tableau de bord » qu'il soumettra préalablement et de façon régulière au Coordonnateur National.
- Rester en liaison avec les divers niveaux d'organisation du projet à travers le Coordonnateur National pour toutes les questions en rapport avec le projet.
- Etablir et maintenir des relations professionnelles idoines avec , les partenaires nationaux et internationaux du projet intéressés par les AGR afin de permettre leur mise en oeuvre adéquate.
- Organiser les activités de modélisation de l'expérience acquise dans les micro-projets notamment les AGR soutenus par le PNUD et les autres partenaires intéressés.
- Apporter un appui technique au SEP/CNLS à la mise en place d'une stratégie nationale pour les AGR.
- Apporter un appui technique à la réalisation et à la diffusions de stratégies de pérennisation des AGR.

B .TACHES

- Analyser les requêtes de financement des activités des structures bénéficiaires des AGR à soumettre au Coordonnateur National pour s'assurer qu'elles sont conformes aux critères de financement éligibles dans le cadre du présent projet, notamment aux plans technique, juridique et administratif.
- Préparer et soumettre au Coordonnateur National les accords et conventions de financement en faveur des structures bénéficiaires des AGR.
- Organiser la signature des conventions en faveur des structures bénéficiaires des AGR.
- Examiner les rapports d'activités des structures bénéficiaires des AGR.
- Organiser et suivre la mise à dispositions progressive des ressources pour la poursuite des activités des structures bénéficiaires des AGR .
- Organiser et présider les réunions de l'équipe du projet en charge des AGR.

- Organiser et réaliser le suivi des activités des structures bénéficiaires des AGR
- Organiser et soutenir l'évaluation des activités relatives aux AGR.
- Participer à l'élaboration des termes de références des consultations , des études prévues dans le cadre des AGR.
- Participer à la sélection des consultants recrutés dans le cadre d'études prévues par le projet dans le cadre des AGR, soutenir leur mission et promouvoir les résultats.
- Veiller en collaboration avec les responsables des structures bénéficiaires des AGR à la bonne utilisation des équipements acquis dans la cadre de projet.
- Collecter, analyser et soumettre régulièrement au Coordonnateur National les rapports des AGR.
- Rédiger et soumettre au Coordonnateur National les compte rendu d'évaluation et de suivi des activités des AGR.
- Réceptionner , analyser et soumettre au Coordonnateur National les rapports financiers et autres justificatifs des fonds mis à la disposition des structures et institutions ayant en charge la mise en oeuvre les AGR
- Préparer en collaboration avec les structures et institutions concernées et soumettre au Coordonnateur National les requêtes de financement en faveur des structures bénéficiaires des AGR.
- Fournir un appui technique et un appui conseil aux différentes structures bénéficiaires des AGR.
- Constituer une base de données du projet en relation avec les AGR et la tenir régulièrement à jour.
- Procéder à l'analyse technique de tout document relatif aux AGR .
- Elaborer sur une base trimestrielle et annuelle des plan de travail et des rapport en tenant compte des activités du plan de travail du programme , des termes de référence et des nouvelles opportunités et défis.
- Elaborer les rapports d'activités menées dans le cadre des réseaux (ateliers, formations, réunions techniques)
- Susciter , initier et accompagner la documentation et la duplication des meilleures pratiques dans son domaine.
- Accomplir toute autre tache demandée par le Coordonnateur National dans le domaine de ses compétences.

II. QUALIFICATIONS REQUISES

- Doctorat en économie ou justifier d'un diplôme d'université en sciences économique , en Administration et finances, en développement rural
- Une spécialisation en gestion des problèmes socioéconomiques dans le domaine de la santé et particulièrement dans la lutte contre le VIH/SIDA serait un atout important.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans avec les Ong et Organisations à Assise Communautaires (OAC) engagés dans la lutte contre le VIH/SIDA
- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans en matière d'organisation et de renforcement des capacités d'ONG-OAC en matière de planification et de gestion de projet ou de programme dans le domaine sanitaire et social. La preuve de cette expérience dans le domaine du VIH/SIDA sera pris en compte.
- Maîtrise du français et de l'Anglais

AUTRES

- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)
- Aptitude à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs , les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.
- Etre un Volontaire International du Système des Nations Unies
- Etre pleinement disponible
- Avoir une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur le terrain.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

5) TITRE DU POSTE : **L'EXPERT NATIONAL EN PLAIDOYER ET COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT (CCC)**)
et chargé des questions transversales du genre et droit de la personne humaines relatives au VIH/SIDA.

Durée : **33 mois**

LIEU D'AFFECTATION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l'intérieur du pays.

ATTRIBUTIONS ET TACHES

A .ATTRIBUTIONS

Sous la responsabilité du Directeur National et sous la supervision directe du Coordonnateur National, l'expert en plaidoyer et CCC a les attributions et tâches suivantes :

A .ATTRIBUTIONS

- Apporter un appui technique au SEP/CNLS à la mise en œuvre de la politique nationale du CCC et de plaidoyer en **vue** de l'intensification de la lutte contre le SIDA et assurer le rôle de point focal pour les questions du genre et des droits humains relatifs à la problématique du VIH/SIDA.
- Organiser et assurer le suivi des activités de CCC , de plaidoyer , de Genre et droits humains à travers un plan de travail ou « tableau de bord » qu'il soumettra préalablement et de façon régulière au Coordonnateur National.
- Rester en liaison avec les divers niveaux d'organisation du projet à travers le Coordonnateur National pour toutes les questions en rapport avec le CCC , le plaidoyer, le Genre et les droits humains.
- Etablir et maintenir des relations professionnelles idoines avec, les partenaires nationaux et internationaux du projet intéressés par les activités de CCC , de plaidoyer , de Genre et droits humains afin de permettre leur mise en oeuvre adéquate.
- Appuyer le CNLS et ses partenaires dans les efforts d'intégration (protection et promotion) des dimensions genre et droits de l'homme dans les programmes et actions de portée nationale

B .TACHES

- Apporter un appui technique à l'organisation des activités de coordination , de renforcement des partenaires impliquées dans le plaidoyer , la CCC, le Genre et les droits humains.
- Analyser les requêtes de financement des activités de CCC , de plaidoyer, de Genre et droits humains pour s'assurer qu'elles sont conformes aux critères de financements éligibles dans le cadre du présent projet, notamment aux plans technique , juridique et administratif.
- Préparer et soumettre au Coordonnateur National les accords et conventions de financement en faveur des activités de CCC , de plaidoyer , de Genre et droits humains.

- Organiser la signature des conventions en faveur des structures bénéficiaires d'activités de CCC , de plaidoyer, de Genre et droits humains.
- Examiner les rapports d'activités des structures bénéficiaires d'activités de CCC , de plaidoyer, de Genre et droits humains (G&DH) .
- Organiser et suivre la mise à dispositions progressive des ressources pour la poursuite des activités des structures bénéficiaires des d'activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH.
- Faciliter l'organisation des réunions de l'équipe du projet en charge des d'activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH.
- Organiser et réaliser le suivi des activités des structures bénéficiaires d'activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH.
- Organiser et soutenir l'évaluation des activités relatives à son portefeuille.
- Participer à l'élaboration des termes de références des consultations, des études prévues dans le cadre d'activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH..
- Participer à la sélection des consultants recrutés dans le cadre d'études prévues par le projet dans le cadre des CCC , de plaidoyer , de G&DH, soutenir leur mission et promouvoir les résultats.
- Veiller en collaboration avec les responsables des structures bénéficiaires d'activités de CCC , de plaidoyer, G&DH à la bonne utilisation des équipements acquis dans la cadre de projet.
- Collecter, analyser et soumettre régulièrement au Coordonnateur National les rapports d'activités de CCC, de plaidoyer , de G&DH.
- Rédiger et soumettre au Coordonnateur National les compte rendu d'évaluation et de suivi des activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH.
- Analyser les rapports techniques et financiers et autres justificatifs des fonds mis à la disposition des structures et institutions ayant en charge la mise en oeuvre des activités de CCC, de plaidoyer, de G&DH.
- Préparer en collaboration avec les structures et institutions concernée et soumettre au Coordonnateur National les requêtes de financement en faveur des structures d'activités de CCC , de plaidoyer, de G&DH.
- Fournir un appui technique et un appui conseil aux différentes structures bénéficiaires d'activités CCC, de plaidoyer, de G&DH.
- Appuyer la mise sur pied d'une base de données du projet en relation avec les acteurs et les réalisations dans les domaines de la CCC, du plaidoyer, du G&DH et la tenir régulièrement à jour.
- Procéder à l'analyse technique de tout document relatif au CCC, de plaidoyer, de G&DH.
- Assurer la promotion de la visibilité des résultats du programme d'appui à l'intensification de la lutte contre le SIDA
- Elaborer les rapports d'activités menées dans le cadre de la CCC, du plaidoyer, du G&DH (ateliers, formations, réunions techniques)
- Elaborer sur une base trimestrielle et annuelle des plan de travail et des rapport en tenant compte des activités du plan de travail du programme , des termes de référence et des nouvelles opportunités et défis.
- Susciter , initier et accompagner la documentation et la duplication des meilleures pratiques dans son domaine.
- Accomplir toute autre tache demandée par le Coordonnateur National dans le domaine de ses compétences.

II. QUALIFICATIONS REQUISES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Licence en communication ou justifier d'un diplôme d'université ou d'une grande école dans le domaine de la communication, des sciences sociales ou sciences humaines.
- Une spécialisation en matière de communication pour le changement de comportement serait un atout important.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans avec les Ong et Organisations à Assise Communautaires (OAC) engagés dans la lutte contre le VIH/SIDA
- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans en matière d'organisation et de renforcement des capacités en matière de CCC, du plaidoyer, du G&DH. La preuve de cette expérience dans le domaine du VIH/SIDA sera pris en compte.
- Maîtrise du français et de l'Anglais.

C. AUTRES

- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel, powerpoint).
- Aptitude à écrire et à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs, les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.

III. CONDITIONS A REMPLIR

- Etre pleinement disponible
- Avoir une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur le terrain.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

A compétence égale, les candidatures féminines seront privilégiées

TITRE DU POSTE : Expert national spécialiste en suivi encadrement des initiatives de la société civile et du secteur privé

DURÉE DU POSTE : 33 mois

LIEU D’AFFECTATION : Bujumbura avec des déplacements fréquents à l’ intérieur du pays.

Description des tâches

Sous la responsabilité du Directeur National et sous la supervision du Coordinateur/trice national(e) du Programme d’appui à l’intensification de la lutte contre le SIDA , l’Expert national chargé **du suivi-encadrement des initiatives de la société civile structures associatives et du secteur privé impliqués dans la** lutte contre le SIDA aux accomplira les tâches suivantes :

- Elaborer et appuyer la mise en oeuvre , en étroite collaboration avec le CNLS une stratégie nationale de renforcement des capacités des organisations de la société civile et du secteur privé impliqués dans la lutte contre le SIDA en vue de l’élargissement de la réponse nationale.
- Documenter pour le compte du le Conseil National de Lutte Contre le SIDA les bonnes pratiques dans le domaine de l’implication de la société civile et du secteur privé en procédant à une collecte d’études, analyses relatives à l’implication ou la participation des structures associatives et communautaires, des collectivités locales, structures confessionnelles dans l’élargissement de la réponse à l’épidémie du VIH/SIDA;
- Apporter un appui à l’organisation des cadres de concertation périodiques entre le SEP/CNLS , les ONG/OAC d’une part et le secteur privé d’autre part.
- Assurer la mise en place des critères de performance des associations, contribuer à la détermination des critères d’éligibilité et de sélection, les modalités d’appui ainsi que les formulaires de demandes aux ONG , OAC, organisation du secteur privé voulant solliciter un appui institutionnel, financier et technique au titre du Programme ;
- Examiner les requêtes d’appui soumises par les associations et le secteur privé pour s’assurer qu’elles répondent aux activités définies dans le Programme; organiser l’évaluation technique de ces requêtes avant de les soumettre à la Coordination nationale du Programme;
- Participer aux délibérations du comité chargé de prendre les décisions de l’octroi d’ appui sollicité par les associations performantes et transmettre l’information ayant trait à ces décisions aux bénéficiaires et autres parties prenantes ;
- Suivre les arrangements relatifs aux versements des sommes octroyées aux OAC/ONG , organisations du secteur privé récipiendaires ainsi que leur utilisation par des visites de terrain, des rapports d’activités contenant un volet financier détaillant l’utilisation de l’appui accordé ;
- Assurer un appui technique aux CPLS et ses différentes composantes dans le processus de documentation, codification et dissémination des meilleures pratiques et des initiatives innovatrices de la société civile et du secteur privé en faveur des bénéficiaires cibles ;
- Apporter un appui technique aux partenaires de la société civile et du secteur privé dans l’élaboration des propositions de projets à soumettre aux des bailleurs de fonds.

- Appuyer techniquement le niveau intermédiaire et périphérique (CPLS, COCOLS) dans la définition des domaines et types d'assistance à accorder aux ASBL, aux ONGs/ OAC , secteur privé ainsi que dans la planification , la réalisation , la budgétisation , l'organisation des ateliers et séminaires de formation prévus dans le cadre du Programme ;
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des systèmes de collecte, de gestion et d'exploitation des données pour faciliter le suivi- évaluation des activités des OAC /ASBLs , du secteur privé pour favoriser la complémentarité dans les activités ;
- Contribuer à l'échange d'expériences par l'appui aux visites guidées dans la sous-région ou inter-provinciales spécialement pour les membres des comités des OAC ou des associations émergentes, du CNLS et des CPLS ;
- Contribuer au développement des synergies nécessaires entre les différents niveaux et intervenants ;
- Elaborer les rapports d'activités menées dans le cadre de renforcement des capacités , Suivi-évaluation des initiatives de la société civile et du secteur privé (ateliers, formations, réunions techniques)
- Elaborer sur une base trimestrielle et annuelle des plan de travail et des rapport en tenant compte des activités du plan de travail du programme , des termes de référence et des nouvelles opportunités et défis.
- Susciter , initier et accompagner la documentation et la duplication des meilleures pratiques dans son domaine.
- Accomplir toute autre tache demandée par le Coordonnateur National dans le domaine de ses compétences.

Qualifications et expériences professionnelles requises

- Diplôme d'Etudes Supérieures ou Expérience professionnelle équivalente dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : Sciences socio-sanitaires ou humaines, Economie du développement, Développement Rural.
- Avoir au moins cinq ans d' expérience dans l'un des domaines de spécialisations suivants : conception, mise en œuvre, gestion, suivi et évaluation des activités des ONG/OAC.
- Bonne expérience dans la supervision de programmes de développement communautaire pour le compte d'une ONG ou d'une organisation gouvernementale ou internationale.
- Avoir une expérience de terrain et des connaissances confirmées sur l'organisation des OAC et le mouvement associatif au Burundi.
- Expérience professionnelle dans les programmes relatifs au VIH/SIDA.
- Capacité à travailler en équipe, notamment en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales, groupes religieux, les ONG et les organisations à assise communautaire.
- Aptitude à travailler avec un minimum de supervision et à prendre des initiatives
- Avoir une très bonne maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'Anglais.

AUTRES

- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel , powerpoint).
- Aptitude à écrire et à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs , les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.

III. CONDITIONS A REMPLIR

- Etre pleinement disponible
- Avoir une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur le terrain.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

N.B. A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

TITRE DE POSTE : Conseiller Technique Provincial ou Municipale

DUREE DU POSTE : 33 mois

LIEU D’AFFECTATION : **Chefs-Lieux des provinces d’intervention du projet** (Bujumbura mairie, Gitega, Muyinga et Ruyigi) avec des déplacements fréquents dans les communes / provinces et périphéries de la mairie de Bujumbura

ATTRIBUTIONS ET TACHES

Sous la responsabilité du Coordonnateur National et sous la supervision directe du Président du Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA (CPLS) , le Coordinateur/trice Provincial(e) sera chargé(e) particulièrement de :

- 1- Assurer la réalisation des résultats assignés au Programme et de tous les aspects de sa mise en œuvre, dans la zone d’affectation ;
- 2- Assurer le rôle de conseiller du Président du CPLS en proposant et mettant en œuvre un plan de travail concerté et adopté par le Comité Provincial ;
- 3- Appuyer le Comité provincial de lutte contre le SIDA dans l’élaboration d’un plan de travail provincial et un budget annuel pour la mise en œuvre des activités ;
- 4- Assurer l’élaboration et la mise en œuvre du Plan d’action du CPLS à travers un processus de participation, de concertation des tous les acteurs et partenaires sous la supervision du Président du CPLS ;
- 5- Appuyer le CPLS et ses différentes composantes dans le processus de documentation, codification et dissémination des activités communautaires et /des initiatives innovatrices en faveur des bénéficiaires cibles ;
- 6- Contribuer à l’appui aux ASBL et aux ONGs (nationales et Internationales) dans la planification , la réalisation , la budgétisation , l’organisation des ateliers et séminaires de formation prévus dans le cadre du Programme ;
- 7- Appuyer le développement d’un mécanisme pertinent et consensuel de coordination des activités(niveau provincial) facilitant les échanges entre différents partenaires / acteurs de la Province et de la Mairie et cela en étroite collaboration avec la coordination nationale du Programme
- 8- Appuyer l’élaboration des rapports d’avancement des activités déployées par le CPLS dans le cadre de ce Programme ou tout autre rapport pertinent participant à la bonne réalisation des activités du Programme notamment (rapports narratifs et financiers sur une base bimensuelle ainsi qu’un rapport annuel et les soumettre au coordinateur national du projet.)
- 9- Organiser les séances d’analyse des requêtes d’appui élaborées par les associations émergentes ou performantes ; les AGR et soumis au le comité provincial de lutte contre le SIDA et les acheminer à la Coordination nationale du projet.
- 10- Assurer la supervision, le suivi encadrement du personnel sous sa responsabilité
- 11- Accompagner , Faciliter les activités de renforcement des capacités des conseillers techniques des COCOLS, des leaders et autres relais communautaires ou autres partenaires sectorielles oeuvrant dans la province d’intervention .
- 12- Superviser les activités de l’Assistant/e Administratif/ve et Financier/ière notamment le suivi financier et administratif des activités du Programme (y compris celles appuyant les actions déployées par les ONGs et ASBLs

- 13- S'assurer de la mise en œuvre du plan de suivi - évaluation au niveau décentralisé.
- 14- Appuyer les ONG et OAC au développement des collectifs au niveau provincial pour favoriser la complémentarité dans les activités ;
- 15- Développer l'échange d'expériences en appuyant et facilitant l'organisation des visites inter-provinciales spécialement pour les membres des comités des OAC ou des associations émergentes ;
- 16- Veiller en collaboration avec les responsables des structures bénéficiaires des financements notamment les AGR à la bonne utilisation des ressources et équipements acquis dans la cadre de projet.
- 17- Développer les synergies nécessaires entre les intervenants au niveau provincial, et faciliter la mise en œuvre des stratégie de mobilisation des ressources et en matière de communication ;
- 18- Organiser des ateliers régionaux , des séminaires ou formations relatives à la mobilisation , à l'implication ,à l'évaluation d'information et d'échanges pour l'harmonisation des plans de travail, en faveur des comités provinciaux, des ONG et des leaders des OAC ;
- 19- Appuyer les ONG et OAC au niveau régional dans l'étude des besoins pour le développement de leur capacités de décentralisation ;
- 20- Participer à l'évaluation des performances techniques des structures provinciales intervenant dans la lutte contre le SIDA.
- 21- Apporter un appui technique à l'élaboration d'une stratégie de décentralisation et contribuer à sa diffusion à travers le CPLS et COCOLS.
- 22- S'assurer en étroite concertation avec l'expert en charge de ce domaine ,que sont intégrés à tous les niveaux des actions provinciales les aspects liés à aux dimensions « genre » et de droits de l'homme et participer activement à la promotion des mesures anti discriminatoire , d'exclusion, de rejet et de violation des droits de la personne humaine.

Qualification et expériences professionnelles requises.

- Avoir un Diplôme d'études Supérieures ou une expérience professionnelle équivalente dans une ou plusieurs disciplines suivantes : sciences sociales ou humaines : Sociologie, Psychologie, Développement Rural, Santé Publique, Economie de Développement avec une expérience d'au moins cinq ans dans les activités de mobilisation sociale en liant avec la lutte contre la pauvreté et le sida ou le développement rural.
- Avoir des capacité à coordonner le travail d'une équipe , à travailler en étroite collaboration avec les institutions gouvernementales, les agences spécialisées du système des Nations Unies, les donateurs, les groupes religieux, les ONG et les Organisations à assise Communautaire.
- Avoir une capacité d'adaptation facile avec le monde rural, de concevoir des plans d'actions avec les associations dans le cadre de la lutte contre le SIDA ; être capable d'aider les OAC à évaluer périodiquement leur activités y apporter les correctifs nécessaires.
- Aptitude à travailler en équipe, avec un minimum de supervision et à prendre des initiatives.
- A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

AUTRES

- **Très bonne connaissance du Français et une bonne connaissance de l'Anglais.**
- Bonne maîtrise de l'Internet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Word, Excel , powerpoint).
- Aptitude à écrire et à communiquer,
- Bonne connaissance du milieu et capacité à nouer et entretenir des relations avec les interlocuteurs , les structures et institutions de mise en œuvre des activités du projet
- Capacité à travailler sous pression.
- Etre pleinement disponible
- Avoir une bonne condition physique permettant de participer à des missions sur le terrain.
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe

N.B. A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

TITRE DU POSTE : CONSEILLERS TECHNIQUES COMMUNAUX (CTC)

Durée : 33 mois

LIEU D’AFFECTATION : Chefs lieux des provinces Bujumbura, Gitega, Ruyigi, Muyinga avec des déplacements fréquents dans les communes, collines des provinces / Zones et quartiers des zones d’intervention

Description des tâches

Sous responsabilité du Président du Comité Provincial de lutte contre le SIDA et sous la supervision directe du Conseiller Technique du Comité Provincial de la lutte contre le VIH/SIDA dans l'une des provinces ci haut-cité et le CT des COCOLS travaillera en étroite collaboration avec les Comités Communaux / Zonaux de lutte contre le SIDA qui eux-même disposent des comités de lutte contre le SIDA au niveau colline de recensement. Le CT des COCOLS couvrira deux communes / Zones (Mairie) en moyenne.

Particulièrement il/ elle a les attributions et tâches suivantes :

- Concevoir et appuyer la mise en oeuvre des plans d’action avec les associations et les collectivités, dans le cadre de la lutte contre le SIDA ;
- Appuyer l’implication directe des acteurs et intervenants, l’identification et la formulation des initiatives des associations émergentes ;
- Appuyer l’élaboration et la mise en œuvre des stratégies et modes de prévention et de la prise en charge des malades par leur famille, entourage et/ou collectivités locales tout en mettant les femmes au centre des préoccupations des responsables du Programme ;
- Participer au suivi-évaluation de l’ensemble des activités communautaires et assurer la promotion, la documentation et la dissémination des initiatives innovatrice tels que les projets d’envergure, des micro-projets au niveau des provinces respectives.
- Participer à l’élaboration/mise à jour du répertoire des différents acteurs et intervenants provinciaux / Mairie ainsi que la mise en place par le CPLS d’un système de gestion des données, de suivi-évaluation relatives aux intervenants et à leurs activités (profil, zones d’intervention, type d’activités, nombre des membres, type de partenariat, etc.) ;
- Lister et organiser les structures des communes désireuses de s’engager dans la lutte contre le VIH/SIDA.
- Renforcer leurs capacités techniques et matérielles.
- Suivre et évaluer leurs activités.
- Produire et soumettre au CPLS et au coordonnateur National les rapports d’activités.
- Veiller en collaboration avec les responsables des organisation bénéficiaires des financements notamment les AGR à la bonne utilisation des ressources et équipements acquis dans la cadre de projet.
- Appuyer le plaidoyer et toute action de protection des PVVS ou/et des groupes vulnérables en matière des aspects genre et de la dimension liée aux Droits de l’Homme pour être des maillons efficaces et des catalyseurs dans la lutte contre le SIDA en milieu rural ;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie CCC avec , dans et pour la communauté notamment en participant à la réalisation et production si nécessaire des émissions radios ;
- Réaliser et faire produire à partir des réalités locales, particulièrement des émissions radios documentées et des articles sur les conséquences socio-économiques du VIH/ SIDA donnant

large écho aux initiatives des communautés à la base et mettant en relief des initiatives innovatrices ou réussies.

- Développer et appuyer des activités pouvant servir de relais aux différents partenaires des communautés notamment les agences du Système des Nations Unies (actions communes ;
- Améliorer les compétences des associations ou de la communauté en organisant ou en encadrant des formations sur le plan technique ;
- Appuyer la coordination de toutes les activités des OAC évoluant dans la lutte contre le SIDA au niveau provincial et communal ;
- Mettre les associations ou la communauté en contact avec les services de vulgarisation, les ONG et d'autres instructions pour les conseils techniques,
- formation, financement etc... ;
- Favoriser l'échange d'expériences inter- groupements en organisant des voyages des leaders communaux dans d'autres communautés ;
- Aider les communautés de base à mettre en place des systèmes de collecte de données et leur gestion ainsi qu'au suivi et évaluer périodiquement leurs activités et y apporter les correctifs nécessaires ;
- Rédiger les rapports d'activités périodiques à soumettre au Conseiller technique des CPLS ;
- Exercer toute autre activité d'intérêt communautaire relevant de sa compétence et lui confiée par le CPLS.

Qualification et expériences professionnelles requises.

- Niveau A2 en assistance sociale ou équivalent,
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine socio-sanitaire, ou du domaine du développement communautaire ou de l'animation rurale.
- Avoir des aptitudes de travailler en collaboration avec les populations rurales, être un bon agent de terrain et avoir un esprit de créativité

N.B. A compétence égale les candidatures féminines seront favorisées

Connaissances linguistiques.

Très bonne connaissance du Kirundi, aptitude à bien lire, à comprendre et à écrire la langue française.

Date limite de dépôt des candidatures : --/03/2005

NB. Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai, ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour les test seront contactés par le PNUD.

Cet avis de recrutement peut être consulté au siège du SEP/CNLS et sur le site Internet du au SEP/CNLS : www.cnlsburundi.org

TITRE DU POSTE : Assistants administratifs et financiers des CPLS
DUREE DU POSTE : 33 mois
LIEU D'AFFECTATION : Bujumbura-mairie(1), Gitega (1), Muyinga (1), Ruyigi (1)

Description des tâches

Sous la supervision directe de l'Assistant administratif (Coordination de l'AP) ou du Coordinateur Municipal/Provincial du Programme, le/la secrétaire assurera :

- ✓ Le bon fonctionnement de tout le matériel de bureau et veille à son entretien régulier
- ✓ Il/elle assure la dactylographie des documents surtout urgents au secrétariat et s'occupe de la gestion des rendez-vous des responsables du Programme, particulièrement de la Coordination Nationale
- ✓ Il /elle tient un registre des correspondances reçues ainsi qu'un registre des correspondances expédiées.
- ✓ Veille à la bonne conservation des documents et des correspondances, transmet le plus rapidement possible les documents et les correspondances aux intéressés.
- ✓ Accomplit toute autre tâche qui lui est confiée par les responsables hiérarchiques

Qualifications et Expériences professionnelles requises

- Le/la secrétaire doit avoir un diplôme en secrétariat niveau A2 ou une expérience professionnelle équivalente.
- Avoir une expérience d'au moins 4ans dans le domaine du secrétariat et une aptitude confirmée en connaissance de traitement de textes avec word , excel.
- Faire montre d'une disponibilité de travail parfois au de là des heures de travail réglementaires.
- A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

TITRE DU POSTE : Secrétaire
DUREE DU POSTE : 33 mois
LIEU D'AFFECTATION : Coordination du Programme

Description des tâches

Sous la supervision directe de l'Assistant administratif le/la secrétaire assurera :

- ✓ Le bon fonctionnement de tout le matériel de bureau et veille à son entretien régulier
- ✓ Il/elle assure la dactylographie des documents surtout urgents au secrétariat et s'occupe de la gestion des rendez-vous des responsables du Programme, particulièrement de la Coordination Nationale
- ✓ Il /elle tient un registre des correspondances reçues ainsi qu'un registre des correspondances expédiées.
- ✓ Veille à la bonne conservation des documents et des correspondances, transmet le plus rapidement possible les documents et les correspondances aux intéressés.
- ✓ Accomplit toute autre tâche qui lui est confiée par les responsables hiérarchiques

Qualifications et Expériences professionnelles requises

- Le/la secrétaire doit avoir un diplôme en secrétariat niveau A2 ou une expérience professionnelle équivalente.
- Avoir une expérience d'au moins 4ans dans le domaine du secrétariat et une aptitude confirmée en connaissance de traitement de textes avec word , excel.
- Faire montre d'une disponibilité de travail parfois au de là des heures de travail réglementaires.
- A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

TITRE AU POSTE : **Assistant/e Administratif/ve et financier/ère**

DUREE DU POSTE : 36 mois

LIEU D'AFFECTION : Bujumbura

Description des tâches.

Sous la supervision du coordinateur National du Programme, l'assistant/e administratif/ve sera chargé/e de :

- ✓ Mettre en place un système de classement des documents/et pièces comptable du Programme ;
- ✓ Participer à l'évaluation les capacités des fournisseurs d'assurer la qualité, la quantité et la compétitivité des biens, services et travaux à livrer ;
- ✓ Elaborer des contrats types qui établissent les normes de réalisation respectant les procédures du PNUD et du Gouvernement ;
- ✓ Mettre en place un système de surveillances des engagements afin de prévenir les dépassements de budget et de suivre les engagement non réglés ;
- ✓ Etablir un registre du matériel (inventaire) où sont consignés , chaque année, tous les détails importants concernant les avoir et leur coût ;
- ✓ Assurer les opérations comptables du Programme et gérer quotidiennement les engagements, les dépenses et les prévisions de dépenses eu égard au budget;
- ✓ Tenir un compte courant à la BRB et mettre sous bonne garde toutes liquidités ;
- ✓ Etablir un système permettant de vérifier les biens reçus ou les services rendus ainsi que les autorisations appropriés ;
- ✓ Mettre en place un système de communication financière permettant de comptabiliser tous les engagements et toutes les dépenses d'une part pour chaque ligne budgétaire et d'autre part pour chaque activité et produit attendu ;

- ✓ Acheminer les demandes de paiements, les demandes d'établissement des bons de commande aux services concernés ;
- ✓ Elaborer et transmettre sous la supervision directe de la Coordination Nationale tous les rapports financiers du Programme ;
- ✓ Faire toutes les révisions et opérations financières dans le système de gestion interne <FIM> ;
- ✓ Appuyer les experts nationaux dans la préparation et l'organisation des rencontres , séminaires, ateliers qui sont en rapport avec lutte contre le SIDA ;
- ✓ Effectuer les contacts permanents avec les partenaires locaux et extérieurs ;
- ✓ Exécuter toute autre tâche lui assignée par son superviseur .

Qualifications et expériences professionnelles requises

- **Diplôme de niveau Licence en Gestion administrative et financière ou une expérience professionnelle équivalente**
- Minimum de 5ans d'expérience dans le travail de gestion administrative et financière
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais
- Une expérience avec le système des nations unies constituerait un avantage
- Aptitudes confirmées en connaissance de traitement de textes avec Word, Excel
- A compétence égale , les candidatures de femmes seront favorisées pour ce poste.

TITRE DU POSTE : **Chauffeur**
DURÉE DU POSTE: 33 mois.
LIEU D'AFFECTATION : BUJUMBURA, GITEGA, MUYINGA, RUYIGI.

Description des tâches.

Sous la responsabilité de l'Assistant Administratif et Financier et la supervision directe du Conseiller Technique, le chauffeur a pour tâche :

- Veiller à la bonne conduite du véhicule,
- Vérifier les niveaux d'huile et d'eau, hydraulique,..... de freinage
- Signaler à temps les pannes
- Signaler les besoins d'entretien,
- Faire une remise et reprise en cas de changement de chauffeur
- Entretien et propreté du véhicule
- Bien conserver les documents du véhicule et signaler les renouvellement des assurances
- Remplir la feuille de route
- Respecter les normes de changement
- Respecter les dispositions du règlement d'ordre intérieur, les notes et communications de service
- Accomplir toute autre tâche lui demandée par le superviseur et/ou chef de mission (responsable du véhicule)

Qualification et expérience professionnelles

- Avoir un certificat d'études primaires
- Avoir un permis de conduire valide, catégorie A, B et C, la catégorie A est souhaitable
- Aptitude à travailler en dehors des heures de services
- Avoir une expérience de descente sur terrain
- Faire des déplacements à l'intérieur du pays même en dehors de la zone couverte par le Projet.

TITRE DU POSTE : **Planton**
DURÉE DU POSTE: 33 mois.
LIEU D'AFFECTATION : BUJUMBURA

Description des tâches.

Sous la supervision de la Secrétaire de Direction, le planton exécute les tâches suivantes :

- Nettoyage des locaux tous les matins (planchers, fenêtres, armoires, bureaux, ...)
- Photocopier, relier, ranger les documents lui remis par le secrétariat avec soins,
- Vérifier que toutes les portes sont fermées avant que le personnel ne rentre
- Acheminer le courrier à destination dans un délais minimal
- Faire la liaison avec les institutions partenaires dans le transport du matériel
- Assurer la garde des équipements et matériel pendant les heures de services
- Assurer la liaison d'un bureau à l'autre pour les différentes communications
- Rester à un endroit précis dans l'attente de recevoir les ordres
- Répondre au téléphone e l'absence du secrétariat et dupliquer l'information

Qualification et expérience professionnelles

- Certificat de fin d'études primaires
- Expérience d'au moins 2 ans dans le domaines
- Etre physiquement apte au service
- Etre de bonne conduite et moralité
- Avoir un casier judiciaire impeccable

DRAFT